COLLÈGE

FICHES PÉDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

LA LIBÉRATION DE PARIS

AOÛT 1944 : CHRONIQUE D'UN COMBAT POUR LA RÉPUBLIQUE

MAIRIE DE PARIS

la ligue de l'enseignement
Fédération de Paris

académie Paris
RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Ce cahier de fiches pédagogiques est destiné aux enseignant.e.s du 2nd degré qui souhaitent approfondir l'histoire de la Libération avec leurs classes.
Il fait partie d'une mallette pédagogique contenant des ressources pour les élèves et les enseignant.e.s des 1er et du 2nd degrés, élaborée par la Ligue de l'enseignement – Fédération de Paris en partenariat avec la Mairie de Paris.

COLLÈGE

FICHES PÉDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

LA LIBÉRATION DE PARIS

AOÛT 1944 : CHRONIQUE D'UN COMBAT POUR LA RÉPUBLIQUE

Ce cahier permet de travailler les éléments suivants des programmes :

L'Histoire
Thème 1. L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945).
La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

L'Enseignement Moral et Civique
L'engagement ; agir individuellement et collectivement.

Fiche enseignant.e n°1
LA FRANCE VAINCUE (1940) 4

Fiche enseignant.e n°2
PARIS VAINCU, PARIS OCCUPÉ (1940) 8

Fiche enseignant.e n°3
LES LIEUX DE PERSÉCUTION CONTRE LA POPULATION JUIVE 13

Fiche enseignant.e n°4
LA RÉSISTANCE ET PARIS 17

Fiche enseignant.e n°5
LA LIBÉRATION DE PARIS - 1ÈRE PHASE 22

Fiche enseignant.e n°6
LA LIBÉRATION DE PARIS - 2ÈME PHASE 28

Fiche enseignant.e n°7
DE GAULLE ET LA LIBÉRATION DE PARIS 36

Fiche enseignant.e n°8
LE RÔLE DE LA VILLE DE PARIS DANS LA COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION 40

Ces fiches ont été rédigées par Jean-Charles Buttier,
docteur en histoire, chercheur associé à l'Université de Genève, enseignant dans le secondaire.

Sylvie Zaidman, directrice du musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin,
et Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'ordre de la Libération, ont activement contribué à leur élaboration.

LA FRANCE VAINCUE (1940)

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT.E

Le 3 septembre 1939, La France déclare la guerre à l'Allemagne après que celle-ci a attaqué la Pologne le 1er. Les hommes sont mobilisés et envoyés sur les fronts de l'est et du nord afin de défendre la ligne Maginot dont la construction symbolise la stratégie défensive de l'État-major français (http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/ouvrage-de-la-ferte).

En six semaines, du 15 mai au 17 juin 1940, les lignes françaises sont complètement anéanties. Ceci provoque un exode massif des populations du nord de l'hexagone vers le sud aux mois de mai et juin. Entre six et huit millions de personnes fuient devant les armées allemandes. Du 10 au 14 juin 1940, pas moins de deux millions de personnes quittent Paris, dont les colonnes de véhicules hétéroclites symbolisent l'exode de l'été 1940. Paris est déclarée « ville ouverte » le 14 juin 1940. Selon le Règlement de la guerre sur terre de La Haye de 1899, non reconnu par les Conventions de Genève, ce statut coutumier désigne une ville dépourvue d'objectifs militaires et qui est prête à tomber sans résistance, à l'issue d'un accord. En se déclarant « ville ouverte », Paris se rend à l'ennemi sans combat et doit donc à ce titre être protégée de toute destruction.

Pendant ce temps, les membres du gouvernement de Paul Reynaud discutent à Tours puis à Bordeaux de la suite à donner ou non aux combats. Une petite partie du gouvernement veut continuer la guerre à partir d'un bastion situé en Angleterre ou en Afrique du Nord, tandis qu'une autre fraction demande l'armistice. Paul Reynaud démissionne alors et la responsabilité du gouvernement est confiée au maréchal Pétain la nuit du 16 au 17 juin, ce dernier déclarant « qu'il faut cesser le combat » et admettre la victoire de l'Allemagne. En réaction à cette situation, le général de Gaulle appelle à la résistance le 18 juin 1940 et ne reconnaît pas la légitimité du gouvernement de Pétain.

La France signe deux armistices : l'un avec l'Allemagne le 22 juin 1940 à Rethondes, l'autre avec l'Italie le 24 juin 1940 à Rome. La France se retrouve alors morcelée. L'Alsace et la Moselle sont intégrées au Reich ; le nord de la France administré par le commandement militaire de Bruxelles. Une bande de territoire, située entre le nord de la France et la Suisse, est interdite pendant quelque temps au retour des personnes parties en exode. Les Italiens s'emparent d'une quinzaine de communes frontalières de l'Italie avant d'étendre leur occupation (jusqu'à l'arrivée des Allemands dans leur zone d'occupation). Une autre zone dite occupée, c'est à dire sous domination directe de l'Allemagne, est située en grande partie au nord de la Loire. Paris, n'est plus considérée comme la capitale de la France mais devient le siège des forces d'occupation allemandes. Commence alors une domination sans partage de la France par l'Allemagne au nord comme au sud de la ligne de démarcation, dans la zone dite « libre », administrée par le Gouvernement de Vichy, qui sera envahie en novembre 1942 par les Allemands. Les réquisitions, le rationnement des denrées alimentaires, les frais d'occupation sont le volet économique de la défaite puisqu'un pillage organisé est mis en place par la puissance occupante.

OBJECTIF :

Cette séance vise à montrer la situation de la France et de Paris au début de la guerre et à prendre en considération le poids de la défaite.

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
20 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 1 :** **Comprendre la défaite de la France par le visionnage d'une vidéo sur l'exode et la débâcle française datée de 1945.** **DOCUMENT 1 :** Visionnage du document de l'INA Jalons : « L'offensive allemande de mai 1940 : la débâcle de l'armée française et l'exode ». https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04532/l-offensive-allemande-de-mai-1940-debacle-de-l-armee-francaise-et-exode-des-populations-devant-l-avancee-de-la-wehrmacht.html *Activités des élèves :* - À partir de la vidéo, répondre aux questions : Qui a fait la vidéo ? Dans quel but ? Quels sont les événements présentés ? Quels sont les partis pris du cinéaste ?
15 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 2 :** **Analyser la situation de la France à l'armistice du 17 juin 1940.** **DOCUMENT 2 :** Carte de la France en 1940. http://www.museedelaresistanceenligne.org/musee/mediatheque/pageDoc_eysses.php?media_id=1813 *Activités des élèves :* - Nommer et localiser les différentes zones et les différents statuts de ces territoires. - Formuler des hypothèses qui expliqueraient le morcellement de la France en 1940. - Validation ou non des hypothèses par l'enseignant.e.
20 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 3 :** **Comparer les deux discours de Pétain (17/06/1940) et de Gaulle (18/06/1940).** **DOCUMENT 3 :** Document audio : message de Pétain du 17 juin 1940. https://www.larousse.fr/encyclopedie/sons/Message_du_mar%c3%a9chal_P%c3%a9tain_le_17_juin_1940/1102208 **DOCUMENT 4 :** Texte : l'appel du 18 juin du général de Gaulle. https://www.ordredelaliberation.fr/fr/ordre-de-la-liberation/le-grand-maitre/l-appel-du-18-juin-1940 *Activités des élèves :* - Présenter les deux documents en insistant bien sur le contexte historique et les destinataires (en reprenant notamment les conditions de diffusion pour en déduire le public visé). - Montrer en quoi le discours de de Gaulle est une réponse à celui de Pétain. - Comparer les deux réactions face à une même situation. - Pourquoi peut-on dire que ces discours sont porteurs de deux visions opposées de la Bataille de France ?

DOCUMENT 2 :

LA FRANCE APRÈS L'ARMISTICE DU 22 JUIN 1940

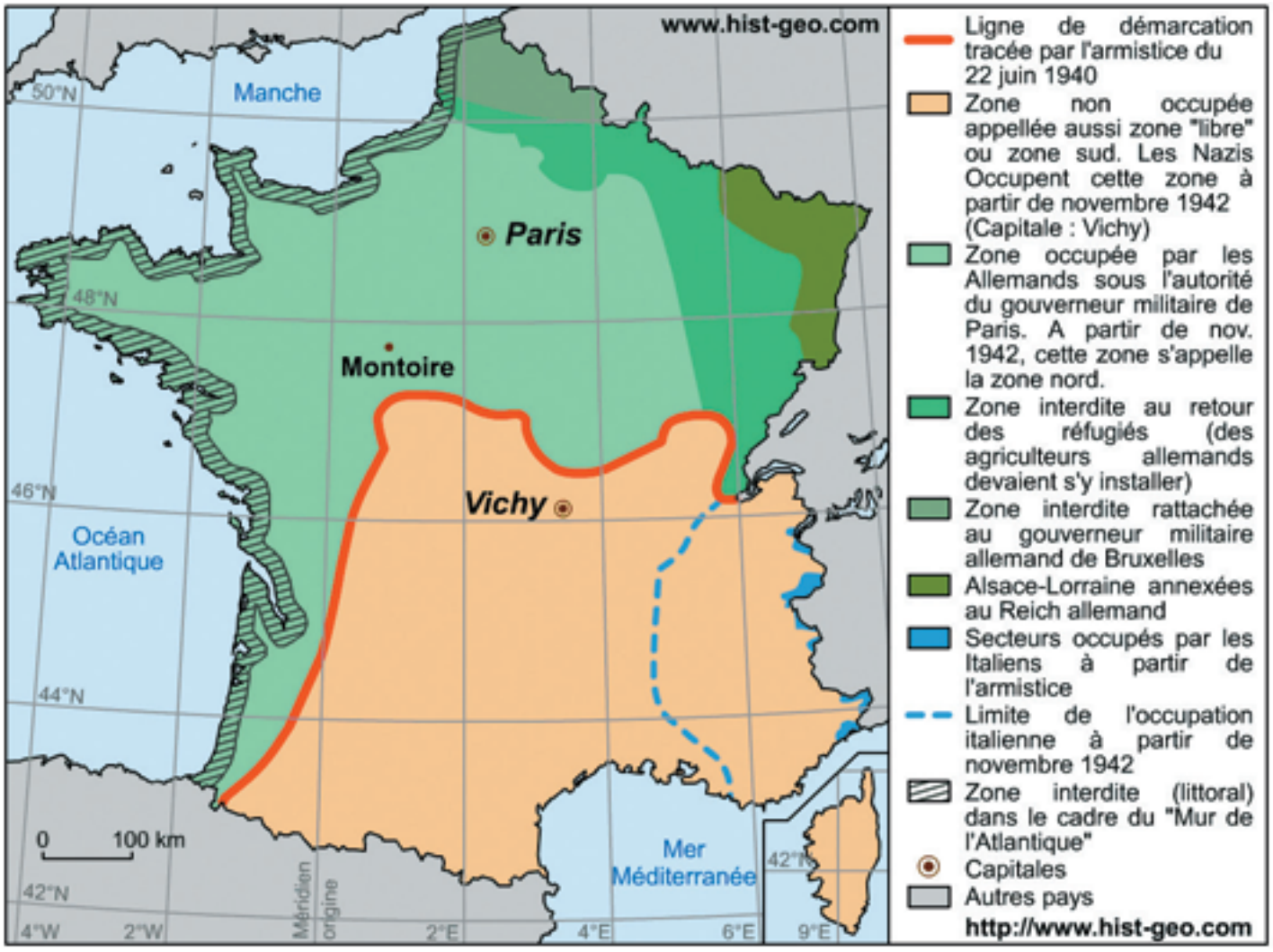

DOCUMENT 3
Message du maréchal Pétain, le 17 juin 1940

« Il faut cesser le combat »
« Français, à l'appel de M. le Président de la République, j'assume aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés ; sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.
En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.
Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire, pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.
Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside durant ces dures épreuves, et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur Foi dans le destin de la Patrie. »

Institut des Archives Sonores

DOCUMENT 4
Transcription du discours de Charles de Gaulle prononcé à la radio de Londres le 18 juin 1940

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui. Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là. Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

PARIS VAINCU, PARIS OCCUPÉ (1940)

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT.E

La ville de Paris est considérée comme « ville ouverte » le 11 juin (cf fiche 1 pour l'explication de ce statut coutumier) ; elle est occupée dès le 14 juin. L'absence de combats explique que la ville ne subit alors pas de destructions. Les personnes réfugiées hors de la capitale regagnent progressivement leur domicile suite à l'armistice du 22 juin signé par le maréchal Pétain.

Le paysage de la ville change alors par cette occupation et la présence de l'armée allemande : des murs sont édifiés aux portes de la ville afin de contrôler les entrées et les sorties ; des bâtiments prestigieux sont réquisitionnés pour installer des services allemands. Le Haut-commandement allemand pour la France (MBF) installe ses services à l'hôtel Majestic. Le gouverneur militaire de Paris s'installe à l'hôtel de Crillon, le siège de la Gestapo avenue Foch tandis que l'hôpital Lariboisière devient l'hôpital allemand, etc.

En 2010, le Comité d'Histoire de la Ville de Paris avait monté une exposition au couvent des Cordeliers qui s'intitulait « Le quotidien des Parisiens sous l'Occupation » et dont des éléments ont été publiés sur un site dédié : http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/dossier_exposition-aux-cordeliers

Voici comment est décrite la situation de Paris occupée, dans le chapitre consacré à la présence allemande :

> « […] La présence allemande est visible, palpable : défilés quotidiens sur les Champs-Élysées, concerts, presse en langue allemande dans les kiosques, promenades des soldats, restaurants de luxe investis par les hauts gradés, multiples achats grâce au change favorable fixé par l'occupant (1 Reichsmark vaut désormais 20 francs au lieu de 12 francs avant-guerre). Les drapeaux à croix gammée se dressent sur les principaux édifices tandis qu'une nouvelle signalisation en allemand investit les rues de la capitale, officiellement mise à l'heure de Berlin. »
> (Extrait de : http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/chapitre_presence-allemande).

D'autre part, le régime du maréchal Pétain et dont le gouvernement s'est installé à Vichy en zone « libre », occupe les ministères laissés par les Allemands afin de maintenir une présence dans la ville. La propagande allemande et pétainiste s'attache à montrer de Paris, l'image d'une ville où la vie est douce et où rien n'a réellement changé. Lire à ce sujet le volume de La Documentation photographique intitulé *La France défaite (1940-1945)* par Alya Algan (n° 8120, novembre-décembre 2017) : https://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/3303331281207/index.shtml#

L'auteure y insiste notamment sur le rôle de la propagande de l'armée d'occupation : « Les services de la propagande allemande immortalisent dès les premiers jours de l'Occupation des scènes où des Parisiens accueillants et des soldats allemands bien éduqués conversent et échangent des objets » (p. 50).

Au quotidien cette situation est douloureusement vécue par le rationnement de la population et les réquisitions allemandes. Dès septembre 1940, les produits de 1ère nécessité sont rationnés tels que le pain, les pâtes, le sucre. En 1941, tous les produits alimentaires sont soumis à la réquisition ainsi que les matériaux de chauffage, les vêtements, les chaussures, le tabac, etc. Tout type de transport est utilisé (vélo, charrettes, etc.) Certaines parties de jardins publics sont mis en culture tel que les jardins du Louvre.

OBJECTIF :

Cette séance vise à montrer les traces de l'occupation de Paris, la difficile réalité quotidienne des Parisiens et la contradiction avec les images de la propagande allemande montrant une capitale « apaisée ».

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
25 MINUTES CAHIER **Travail individuel Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 1 :** **Comparer le texte de Jean Texcier *Conseils à l'occupé* (s.l.n.d, publication clandestine imprimée à Paris par Keller en août 1940), et une photographie d'Allemands en visite à l'Arc de Triomphe.** **DOCUMENT 1 :** Texte de Jean Texcier Extrait de *La France défaite*, Documentation photographique, avec l'explication qui l'accompagne : « Jean Texcier, journaliste et écrivain, entreprend la rédaction d'un petit manuel de dignité. Le texte, parmi les premiers écrits clandestins, circule dès l'été 1940 sous le titre *Conseils à l'occupé*. Parvenu à Londres quelques mois plus tard, il est lu par extraits à la BBC par Maurice Schumann, porte-parole de la France libre ». (p. 50) **DOCUMENT 2 :** « Paris. Visite au soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Vue prise dimanche 4 août 1940. 17 heures ». Photographie de Daniel Leduc. Champigny-sur-Marne, Musée de la Résistance nationale © MRN. http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_30 ***Activités des élèves :*** - À partir du texte que peut-on déduire de l'état d'esprit de l'auteur ? Quel est le rôle de cet écrit ? Apporter des éléments biographiques sur l'auteur a posteriori pour valider les hypothèses émises par les élèves. - À partir du document 2, « Paris. Visite au soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Vue prise dimanche 4 août 1940. 17 heures », pourquoi peut-on penser que les Allemands font du tourisme ? - Qu'est-ce qui montre dans le commentaire du photographe que les Allemands ne sont pas de simples touristes ? Il s'agit de photos privées ; ce qui amène à revenir sur le problème des sources de l'époque, dominées par les productions de propagande, comme l'indique la note suivante sur l'auteur de la photographie extraite du site du Comité d'Histoire de la Ville de Paris consacré à l'occupation de la capitale : « Ces photographies ont été prises en 1941 par le gendarme Daniel Leduc. On peut émettre l'hypothèse que ce militaire (dont on ignore les fonctions d'alors) était chargé de missions photographiques dans le cadre de son service et qu'il a profité du matériel mis à sa disposition pour fixer des représentations moins convenues du Paris occupé. Ces photographies et les commentaires portés à leur verso relevaient du for intérieur et n'avaient pas vocation à être rendues publiques. Elles ont été remises par sa famille au Musée de la Résistance nationale en 1999. » (http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/dossier_portes-de-paris)

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
15 MINUTES CAHIER **Travail individuel Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 2 :** **Comprendre la mainmise allemande sur le paysage urbain parisien.** **DOCUMENT 3 :** Carte : L'implantation des Allemands à Paris http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_82 **DOCUMENT 4** : Photographie : « Paris est ville ouverte ! Mais les rues sont fermées ? Par nos protecteurs naturellement ! Avenue Porte de la Plaine, 15e A. 13 avril 1941, 17h45 ». Photographie de Daniel Leduc. Champigny-sur-Marne, Musée de la Résistance nationale © MRN. http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_18 *Activités des élèves :* - Décrire la photographie et le plan. - À partir de la carte, citer cinq lieux emblématiques tenus par les Allemands. Expliquer le commentaire inscrit sous la photo. - Quels détails montrent que Paris est bien en guerre ?
15 MINUTES CAHIER **Travail individuel Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 3 :** **Comprendre le quotidien des Parisiens.** **DOCUMENT 5 :** Texte : « Le Ravitaillement. Du lait pour nos enfants », *Le Petit Parisien*, du 17 octobre 1941. Reproduction d'une coupure de presse. Source : Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Fonds d'actualités © Roger-Viollet http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_250 **DOCUMENT 6 :** File d'attente devant le Grand-Palais pour le cirque Rancy. Photographie anonyme, avril 1944. © LAPI / Roger-Viollet http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/chapitre_brouillages-du-quotidien *Activités des élèves :* - Trouver tous les éléments contradictoires entre le texte et la photo.

DOCUMENT 1 :
Jean Texcier, *Conseils à l'occupé*, s.l.n.d. [1940]. « Ce ne sont pas des touristes » . *(La France défaite 1940-1945*, p. 51)

1. Les camelots leur offrent des plans de Paris et des manuels de conversation ; les cars déversent leurs vagues incessantes devant Notre-Dame et le Panthéon ; pas un qui n'ait, vissé dans l'œil son petit appareil photographique. Ne te fais pourtant aucune illusion : CE NE SONT PAS DES TOURISTES.
2. Ils sont vainqueurs. Sois correct avec eux. Mais ne va pas, pour te faire bien voir, au-devant de leurs désirs. Pas de précipitation. Ils ne t'en sauraient, au surplus, aucun gré.
3. Tu ne sais pas leur langue, ou tu l'as oubliée. Si l'un d'eux t'adresse la parole en allemand, fais un signe d'ignorance, et, sans remords, poursuis ton chemin.
4. S'il te questionne en français, ne te crois pas tenu de le mettre toi-même sur la voie en lui faisant un brin de conduite. Ce n'est pas un compagnon de route. […]

DOCUMENT 2 :
Photographie de Daniel Leduc, « Paris. Visite au soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Vue prise dimanche 4 août 1940. 17 heures » (recto et verso).

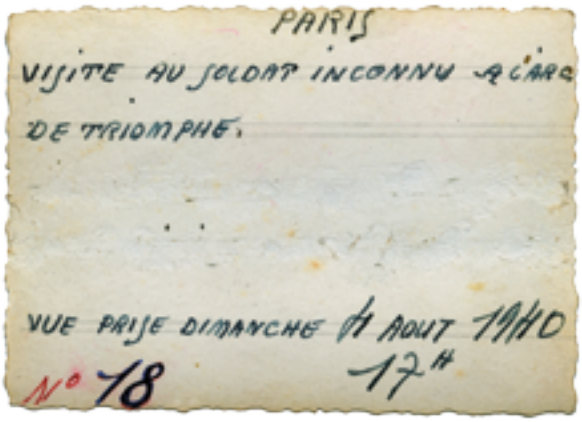

Document 2
Photographie de Daniel Leduc, « Paris. Visite au soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Vue prise dimanche 4 août 1940. 17 heures » (recto et verso). Source : Champigny-sur-Marne, Musée de la Résistance nationale © MRN.

Document 3 - *L'implantation des Allemands à Paris - © CHVP-Duboscq;*
Source : Christine Levisse-Touzé, Vladimir Trouplin, Paris, Compagnon de la Libération, *Comité d'Histoire de la Ville de Paris, Paris, 2010, p. 8-9.*
Voir également : http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_82

Document 4 - *Photographie de Daniel Leduc, « Paris est ville ouverte ! Mais les rues sont fermées ? Par nos protecteurs naturellement ! Avenue Porte de la Plaine, 15e A. 13 avril 1941, 17h45 » (recto et verso). Source : Champigny-sur-Marne, Musée de la Résistance nationale © MRN.*

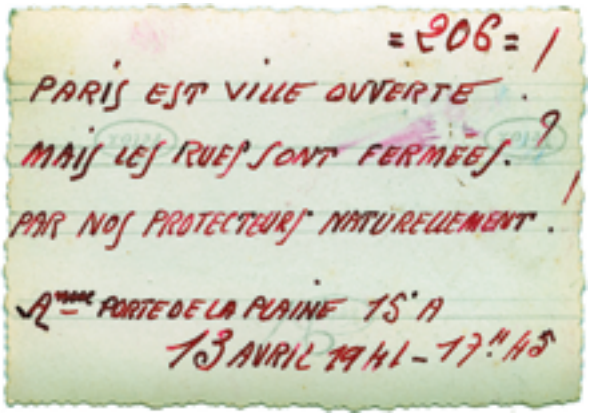

Document 5
« Le ravitaillement. Du lait pour nos enfants ! », extrait du Petit Parisien *du 17 octobre 1941. Source : Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. ©BHVP / Roger Viollet*

17-10-41

LE RAVITAILLEMENT

DU LAIT POUR NOS ENFANTS !

De nombreuses mamans nous écrivent. Elles demandent une amélioration du rationnement du lait pour les petits. Actuellement, les enfants ont droit à trois quarts de litre de lait par jour jusqu'à six ans, puis, brusquement, la ration tombe, pour les plus de six ans, à un quart de litre, qui est supprimé lorsque l'enfant atteint treize ans.

On a récemment servi de leur ration de café les J 1 et les J 2. Passe encore pour les premiers, qui ont du lait en quantité suffisante, mais n'aurait-on pu, pour les seconds, compenser la suppression du café par une allocation supplémentaire de lait, en leur donnant, par exemple, un demi-litre au lieu d'un quart ?

Quant à la catégorie E — les moins de trois ans — leurs trois quarts de litre paraissent bien maigres aux mamans. L'une nous écrit que l'appétit de son nourrisson réclame chaque jour six biberons de 150 grammes de lait chacun : 900 grammes au total. La ration de trois quarts de litre paraît donc insuffisante.

De l'avis à peu près unanime des mères, il ressort que le rationnement devrait s'échelonner ainsi : jusqu'à trois ans, un litre ; de trois à six ans, trois quarts de litre ; de six à treize ans, un demi-litre.

C'est aux pouvoirs publics d'examiner si la situation générale de la production permet de modifier dans ce sens favorable la distribution du lait aux enfants.

LEON GROC.

Précisions officielles concernant les pommes de terre

On sait qu'en raison du retard des arrachages et de la collecte, la liberté n'a pu être donnée à la date du 15 octobre aux envois de pommes de terre par colis familiaux de 50 kilos.

La réglementation qui subsiste ayant prêté à confusion sur divers points, le secrétariat d'Etat au Ravitaillement précise :

1° Que le producteur qui n'a pas de moyens de conservation ou de stockage suffisants peut faire enlever sa récolte sans délai en s'adressant au bureau départemental de la pomme de terre qui lui désignera aussitôt un acheteur ;

2° Que les réserves prévues en faveur du producteur doivent être totalement respectées, même si elles réduisent la fourniture obligatoire au-dessous de 40 % de la récolte ;

3° Que les exploitants de jardins familiaux et ouvriers peuvent transporter leur récolte du lieu de culture au domicile urbain, muni d'une autorisation de la direction départementale du ravitaillement délivrée sur attestation du maire.

Signalons à ce propos que les maires et les directeurs départementaux ont été formellement invités à délivrer ces autorisations le plus libéralement possible ;

4° Enfin, le transport d'une quantité de pommes de terre d'un poids maximum de 50 kilos dans un colis à main qu'un voyageur peut porter lui-même individuellement, et destiné à la consommation familiale, est autorisé sans aucune formalité.

Et l'inscription pour la triperie ?

A la suite de la visite des Halles par M. Charbin, on nous avait promis l'inscription imminente pour la triperie.

Or, la mesure décidée par M. Charbin est toujours « imminente », mais n'est pas encore prise... Le public la réclame avec insistance.

Le petit verre est licite après les repas

Contrairement à ce qui avait été annoncé, les lundi, mercredi, vendredi et dimanche, les restaurateurs peuvent servir des alcools à la suite des repas servis à leur clientèle en dehors des heures réglementaires.

Au congrès-exposition des produits de remplacement allemands pour l'emballage

La deuxième journée du congrès des produits de remplacement allemands pour l'emballage, au Petit Palais, a été marquée par trois conférences en français, auxquelles assistaient de nombreux techniciens français.

M. F. Fihr a parlé tout d'abord du verre utilisé comme conditionnement et de son emploi en temps de guerre et en temps de paix. Le docteur W. Siedler, directeur du comité d'organisation de l'industrie de transformation du carton, a exposé ensuite le problème des emballages de remplacement.

Enfin, M. Joh Hoffmann, directeur du Reichsausschuss des recherches d'emballages, a fait le point des recherches allemandes dans le domaine des emballages.

Plus de 1.000 industriels français, d'autre part, sont venus se documenter sur place.

Le succès obtenu par l'exposition et par les conférences qui ont été prononcées hier et aujourd'hui par les techniciens allemands est tel qu'il a été décidé de réunir le texte de ces conférences en une brochure qui sera éditée par les soins du comité général des industries mécaniques.

Document 6
Photographie anonyme , « File d'attente devant le Grand-Palais pour le cirque Rancy », avril 1944. © LAPI / Roger-Viollet

LES LIEUX DE PERSÉCUTION CONTRE LA POPULATION JUIVE

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT.E

Sous l'occupation, certains sites parisiens deviennent des prisons, des lieux de torture ou d'exécutions, d'autres servant de lieux de transit telles les gares d'où partent les trains qui emmènent les populations vers les camps d'internement, de concentration, ou vers les centres de mise à mort. Ce processus concerne les résistantes et résistants, les opposants politiques, religieux et philosophiques et ceux considérés comme asociaux par les nazis. Ces derniers sont plutôt déportés dans des camps d'internement et de concentration au même titre que les populations juives. Certaines d'entre elles, originaires de plusieurs pays d'Europe, sont d'ailleurs envoyées dans des centres de mise à mort, où les résistants et les opposants ne sont quant à eux pas emmenés. Le sort des populations juives de France, victimes de la part de Vichy et des Allemands de mesures d'exclusion dès l'été 1940 ne fait que s'aggraver ensuite.

Il est important de comprendre que la logique de répression et celle de persécution n'ont pas du tout le même fondement. Dans le premier cas, il s'agit de poursuivre les opposants politiques (délit d'opinion) et les résistants actifs (préparant ou ayant commis des actions). Ils relèvent du domaine judiciaire et font théoriquement l'objet de jugements. La déportation en camp de concentration résulte à la fois du souhait des Allemands de les punir, de les éloigner de France et d'avoir de la main d'œuvre servile dans les camps pour contribuer à l'effort de guerre.

La persécution n'entre pas dans la même logique. Les Juifs (en Allemagne cela concerne en plus les handicapés mentaux, les Tziganes, les asociaux marginalisés…) sont définis comme des nuisibles qui constituent un risque de pollution pour la race pure aryenne. Ils ne relèvent pas du tout de logiques judiciaires. Pour ces populations, c'est finalement le principe d'extermination de masse qui sera retenu, sous la forme de tueries et de gazages dans les centres de mise à mort et les camps de concentration.

Dans le cadre de l'antisémitisme d'État instauré par le gouvernement de Vichy à partir de 1940, les Juifs étrangers ou français subissent de véritables spoliations mobilières et immobilières allant du pillage d'œuvres d'art, de meubles, de simples objets du quotidien, à l'expropriation d'appartements et d'entreprises.
Ainsi, la loi d'aryanisation économique du 22 juillet 1941 « relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux Juifs » dépossède légalement ces familles de leurs biens.
« En vertu de la 'Möbel Aktion', près de 38 000 appartements de Juifs déportés ou réfugiés en province sont vidés de leur contenu pour être envoyés en Allemagne. » (voir le site Paris 1940 1944. Le quotidien des Parisiens sous l'Occupation : http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/dossier_pillage).

Depuis les travaux pionniers de Robert Paxton publiés en 1972 et traduits en français en 1999 sous le titre *La France de Vichy*, la responsabilité des autorités françaises dans la répression qui s'abat sur la population juive est avérée, sans que soit pour autant remise en question la pression exercée alors par la force d'occupation. Les policiers français ont ainsi encadré la rafle du Vel d'Hiv (16-17 juillet 1942) au cours de laquelle 12 884 hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à Paris (Jean Pierre Azéma, *De Munich à la Libération, la France à l'heure allemande*, Le Seuil, Paris, p. 183).

Des travaux récents permettent d'insister sur la responsabilité du régime dirigé par Pétain dans la persécution antisémite à l'œuvre pendant la Seconde Guerre mondiale. En voici quelques exemples. Claire Zalc a consacré des recherches aux dénaturalisations sous Vichy (Claire Zalc, *Dénaturalisés : les retraits de nationalité sous Vichy*, Le Seuil, 2016) dont est tirée cette analyse publiée en ligne par la Documentation française : https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303331281207/3303331281207_EX.pdf
Sur les 666 594 dossiers examinés jusqu'en juin 1944, plus de 40 % concernent des personnes juives. Les dénaturalisations concernent donc en priorité des populations immigrées, originaires notamment d'Europe de l'Est.

Laurent Joly a publié en septembre 2018 une synthèse intitulée *L'État contre les juifs. Vichy, les nazis et la persécution antisémite* chez Grasset : https://www.grasset.fr/letat-contre-les-juifs-9782246862994
Il a donné une longue interview au journal *The Times of Israël* (23 octobre 2018) pour démonter l'idée défendue par Eric Zemmour que le régime de Vichy aurait fait de son mieux pour défendre les Juifs :
https://fr.timesofisrael.com/laurent-joly-lantisemitisme-criminel-de-vichy-decoulait-bien-dun-choix/?fbclid=IwAR18yIqLRoLk2BmNRyjdiWtcD9yGV0I_61vh1ao69jvGZGYBXqGmTMMmxdY

L'historien y rappelle le lien entre la pression de l'occupant allemand et la marge de manœuvre du régime de Vichy :

> « En vérité, depuis le livre fondamental de Paxton [*La France de Vichy*, 1973], écrit dans un certain contexte qui amena son auteur à mettre l'accent sur la politique de Vichy (alors tenue sous le boisseau) et à minorer du même coup la pression nazie, la plupart des historiens, dont je suis, ont rehaussé celle-ci. Bien sûr que la pression de l'occupant était forte, et que c'est d'elle que procède l'essentiel de la politique anti-juive des années 1940-1944 ! Mais ce que je montre dans mon livre, au plus près des situations concrètes – du dirigeant de Vichy jusqu'au simple gardien de la paix chargé d'arrêter une famille juive -, c'est qu'il y avait toujours des marges de manœuvre, des possibilités de contourner, d'atténuer, de résister. La collaboration politique avec l'Allemagne, le statut des Juifs d'octobre 1940, la livraison massive des Juifs apatrides et de leurs enfants (qui bien souvent étaient de nationalité française) à l'été 1942, tout cela découlait de choix. Rien n'obligeait Vichy à les faire. »

La conclusion de l'interview de Laurent Joly insiste sur la responsabilité de Pétain dans la mort des 74 510 Juifs déportés, dont un tiers de Français, à destination d'Auschwitz-Birkenau :

> « Toutes les conditions sont réunies pour que le pire se réalise… Oui, et il se réalise en 1942, quand les nazis réclament 40 000 Juifs. Vichy les leur livre (et même plus : près de 42 000 déportés à la fin de l'année) en échange de l'autonomie d'action de la police française (l'obsession de Bousquet) et à la condition de ne viser que les apatrides (surtout de zone libre, que les Allemands ne demandent pas mais dont Vichy est trop heureux de se débarrasser). Telle est la politique de l'État français. Pétain, Laval, Bousquet ne voulaient pas tuer les Juifs. Ce n'était évidemment pas, comme pour les nazis, l'objectif de leur politique. Mais, ce que je montre dans un chapitre (« Que savait-on de la politique d'extermination ? »), c'est qu'ils ont fait le choix de ne pas se poser de questions et de s'aveugler sur une politique dont il ne pouvait pas ne pas se douter qu'elle conduisait à la mort des Juifs – dont un tiers de Français que Vichy, devenu un État fantoche, livre massivement en 1943-1944. C'est bien une politique criminelle que Laval et Bousquet ont choisi de prendre en charge, convaincus qu'ils étaient que l'Allemagne gagnerait la guerre et que l'histoire oublierait. Avec des arguments renouvelés, mon livre rappelle cette évidence depuis les travaux de Billig, Paxton et de Klarsfeld, mais qui se trouve de plus en plus contestée dans l'espace public. »

OBJECTIF :

Cette séance vise à montrer les persécutions des Juifs à travers un exemple, celui de Louise Pikovsky.

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
15 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 1 :** **Comprendre les principes de spoliation des biens juifs lors de la guerre.** http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_84 **DOCUMENT 1 :** Texte de Claire Girard écrit en août 1940 extrait de : *Lettres de Claire Girard fusillée par les Allemands le 27 août 1944*, réédité par Guillaume Piketty, 2009. **DOCUMENT 2** : Photographies des différents centres de Paris de réquisitions sur le site http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_85 Onglet : « pillage ». ***Activités des élèves :*** - À partir des différentes photos et du texte, trouver toutes les façons dont les Allemands ont pillé les biens juifs.
40 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 2 :** **Identifier les différentes persécutions effectuées auprès de Juifs à partir de l'exemple de Louise Pikovsky.** **DOCUMENT 3 :** site http://webdoc.france24.com/si-je-reviens-un-jour-louise-pikovsky/chapitre-1/index.html En 2016, une professeure de Mathématiques découvre des lettres qu'elle remet à la documentaliste du lycée au moment de prendre sa retraite. Ces lettres sont celles d'une élève du lycée, Louise Pikovsky, à sa professeur de latin-grec : Mademoiselle Malingrey. Elles retracent le parcours de la famille de l'élève lors de la guerre à Paris. ***Activités des élèves :*** - Lecture des parties 1 et 2 en groupe classe. - Retrouver toutes les persécutions subies par les Juifs dans les chapitres 3 à 6 (rafles – port de l'étoile – disparitions – internement – spoliation – déportation). - Quelles sont les étapes du parcours de Louise Pikovsky lors de la guerre ?

DOCUMENT 1
Texte de Claire Girard écrit en août 1940 extrait de : *Lettres de Claire Girard fusillée par les Allemands le 27 août 1944*, réédité par Guillaume Piketty, 2009.

Claire Girard est une jeune résistante diplômée de l'École nationale d'agriculture de Rennes et de Grignon, qui dirigea une ferme de l'Oise pendant une partie de la Seconde Guerre mondiale. Après avoir participé à la Libération de Paris, elle est arrêtée par les Allemands le 27 août 1944 et fusillée.

« Car tu sais, ce n'est pas une occupation que nous subissons, mais bien une nazification. Y résisterons-nous ? Ici, l'antisémitisme monte et commence ses ravages, c'est atroce. Certaines boutiques ainsi que cafés et restaurants sont interdits aux Juifs. Leurs maisons sont pillées sous leurs propres yeux. Hier encore, avec Anise, en nous promenant près du Bois de Boulogne où beaucoup de maisons appartiennent à des Israélites, comme tu sais, nous avons vu des punaises vertes charger des camions entiers de mobiliers, objets d'art, tableaux, sous les yeux épouvantés des propriétaires ».

DOCUMENT 2
Photographies des différents centres de Paris de réquisitions sur le site :
http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_85
Onglet : « pillage ».

DOCUMENT 3
Présentation du webdocumentaire « Si je reviens un jour ». Les lettres retrouvées de Louise Pikovsky
http://webdoc.france24.com/si-je-reviens-un-jour-louise-pikovsky/

« En 2010, lors d'un déménagement au sein du lycée Jean-de-La-Fontaine, dans le 16e arrondissement de Paris, des lettres et des photographies ont été trouvées dans une vieille armoire. Enfouis là depuis des dizaines d'années, ces documents appartenaient à une ancienne élève, Louise Pikovsky. Plusieurs mois durant, cette jeune lycéenne a correspondu avec sa professeure de lettres. Son dernier courrier date du 22 janvier 1944, jour où elle est arrêtée avec sa famille. Internés à Drancy, le père, la mère et les quatre enfants ont été déportés à Auschwitz. Ils n'en reviendront pas.

Informée de cette découverte, Stéphanie Trouillard, journaliste de France 24, a prêté main forte à Khalida Hatchy, une professeure de l'établissement qui souhaitait reconstituer le parcours de cette jeune fille. À partir des documents de Louise, elles ont pu retrouver des témoins, des cousins éloignés et des anciennes élèves. Ce webdocumentaire raconte ce travail de mémoire, qui les mènera jusqu'à Jérusalem. Il rend enfin la parole à Louise, une élève particulièrement douée, qui n'a pas pu vivre l'existence brillante à laquelle elle semblait destinée ».

LA RÉSISTANCE ET PARIS

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT.E

À Paris, dès les débuts de l'occupation, des formes de résistance apparaissent. Elles sont le fruit d'initiatives personnelles ou de petits groupes qui progressivement s'organisent. Elles prennent le plus souvent une forme clandestine mais elles s'expriment parfois courageusement dans des regroupements publics, telle la manifestation des lycéens et étudiants du 11 novembre 1940, place de l'Étoile, ou s'affichent par des inscriptions sur les murs, des papillons, etc. Elles fluctuent tout au long de la guerre au gré des arrestations et des actions.
Les travaux historiques sur la Résistance insistent sur la place particulière de Paris dans cette histoire complexe des formes de résistance. Voici par exemple une analyse de la manifestation du 11 novembre 1940, place de l'Étoile, qui interroge par sa dimension collective :

> « Insoumission, adaptation contrainte, résistance, simultanément ou successivement, tels sont les comportements ordinaires des "résistants" dans la société de leur temps. Le premier risque d'une histoire de la Résistance limitée aux organisations de résistance tient à cela : oublier les hommes résistants derrière la Résistance, autrement dit en faire de purs héros séparés par essence du reste des Français. La même complexité surgit lorsque l'on passe du collectif à l'individuel. S'il n'est pas trop malaisé de qualifier une action collective d'acte de résistance, il devient plus problématique d'en déduire (et selon quels critères?) que ses auteurs sont ou non des résistants. Prenons pour exemple la manifestation des étudiants du 11 novembre 1940, place de l'Étoile, à Paris. Par sa dimension patriotique, franchissant l'interdit, elle constitue bien un acte de résistance. Mais s'ils sont quelque trois mille à manifester ce jour-là, qui pourrait croire qu'il y avait alors à Paris autant de résistants engagés dans des organisations clandestines ? »
> (François Marcot, « Comment écrire l'histoire de la Résistance ? », *Le Débat*, 2013 / 5, n° 177, p. 176.)

Selon Sylvie Zaidman, directrice du musée de la Libération de Paris, la définition de la Résistance, toujours réinterrogée par la recherche, semble se caractériser par le passage à l'action. Dans ce sens, les étudiants du 11 novembre 1940 font bel et bien œuvre de Résistance. Une résistance ponctuelle, sur un objet précis. La question se pose encore plus fortement pour ceux et celles qui ne font que détourner la tête, ceux qui ne donnent pas à la police une information apprise par hasard, ceux qui ont un geste de pitié vis-à-vis des pourchassés. Ce ne sont pas des résistants au sens « engagement » du terme et pourtant ces gens-là ont été parfois déterminants pour sauver une vie (voir l'ouvrage de Jacques Sémelin, *Persécutions et entraides dans la France occupée. Comment 75% des juifs en France ont échappé à la mort*, Les Arènes, Seuil, 2013).

> « Au cours de l'année 1941, la création de mouvements de résistance dans la zone occupée s'étend. La plupart de ces mouvements sont créés à Paris, et leurs cercles dirigeants y sont localisés ».
> (Charles Riondet, « De Gaulle et l'organisation de la résistance à Paris », Avril 2016, Paris, France, voir : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01301278/file/degaulle-resistance-parisienne.pdf)

À l'automne 1942, les mouvements de Résistance intérieure française s'organisent et essaient de se coordonner, mais principalement en zone sud, sous l'influence de Jean Moulin. L'occupation totale du territoire français redonne à Paris un rôle prééminent. Le 27 mai 1943 est créé le CNR (Conseil national de la Résistance), rue du Four. Paris, est alors la capitale de la Résistance intérieure.

Une organisation clandestine destinée à unir les forces de la Résistance et à assumer les pouvoirs municipaux à la libération voit le jour à l'automne 1943 ; il s'agit du Comité parisien de la libération (CPL) présidé par André Tollet. Le CPL est issu des syndicats ouvriers et des mouvements de résistance de toutes tendances (Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance, CGT, Front National, Libération-Nord, Organisation Civile et Militaire, Parti communiste, Parti socialiste). Il dénonce les conditions de vie des Parisiens au niveau des restrictions sur l'alimentation et le chauffage. Il incite les Parisiens à manifester et à contester l'autorité des Allemands et de l'État français.

> « Avec la création du Comité parisien de la libération, des relations plus poussées et plus directes se créent entre les mouvements de résistance parisiens et la France libre. C'est d'ailleurs un des buts de la création de ces comités de libération, échelon de l'administration parallèle voulue par Londres et De Gaulle, dans la volonté d'assurer son autorité face aux américains.
> Cependant, l'idée d'un organisme de coordination de la résistance à l'échelle du grand Paris est aussi portée par André Tollet, secrétaire de l'Union des syndicats ouvriers de la Seine. Le mouvement communiste avait la volonté de jouer le rôle majeur dans la Seine, qui était pour lui considérée comme un fief : aussi bien avant-guerre avec la banlieue rouge, que grâce à l'activité développée par les FTP sur le territoire du département. Cette sorte de compétition pour Paris est une des clés de compréhension de l'histoire du Comité parisien de la libération, organisme rattaché au CFLN du général de Gaulle autant qu'il est un lieu où se tiennent les débats qui agitent la résistance parisienne : opportunité et forme d'une insurrection populaire, modifications des institutions parisiennes après la libération, débats très largement suscités par les résistants communistes ». (https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01301278/file/degaulle-resistance-parisienne.pdf)

Paris garde ainsi la mémoire des actions de résistance mais aussi celle des arrestations des résistantes et résistants par ses lieux d'emprisonnement ou de torture.

OBJECTIF :

Cette séance vise à montrer différentes formes de la Résistance parisienne et leur organisation politique.

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
15 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 1 :** **Les différentes formes de résistance.** **DOCUMENT 1** Tract pour la manifestation du 11 novembre 1940. http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_364 **DOCUMENT 2** Papillon appelant à manifester « Peuple de Paris » http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_391 **DOCUMENT 3** Tract pour la grève générale le 14 juillet 1944. http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_393 **DOCUMENT 4** Tract des cheminots appelant au sabotage. http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_395 *Activités des élèves :* - À partir des différents documents, trouve le profil de l'auteur, l'action prônée, la forme du message, le destinataire. En quoi peut-on dire que c'est un acte de résistance ? - Dresser une typologie des formes de résistance intérieure.
20 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 2 :** Les différents lieux de la résistance. Travail autour de la carte interactive du musée de la résistance en ligne : http://www.museedelaresistanceenligne.org/baselieu/ *Activités des élèves :* - À partir de la carte interactive, présenter un fait ou un groupe de résistance dans Paris. - Après avoir repéré sur la carte les noms des résistants et leurs actions, les élèves font des recherches complémentaires sur Internet puis font une présentation succincte. Délimiter un arrondissement par groupe.
20 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 3 :** L'action du Comité parisien de libération dans la Résistance. **DOCUMENT 5 :** Affiche du Comité parisien de libération. http://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=84&theme=158#media4406 **DOCUMENT 6 :** Photographie : Les membres du Bureau du Comité parisien de libération http://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=84&theme=158#media4406 **Fiches biographies :** http://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=84&theme=158#media4406 *Activités des élèves :* - À partir de l'affiche, quelles sont les formes de résistance demandées à la population parisienne ? - Quelles sont les organisations qui forment le Comité parisien de libération ? - Faire une rapide fiche biographique sur le rôle de Léo Hamon, André Tollet. Montrer après la présentation des fiches, l'hétérogénéité du CPL.

DOCUMENT 1 :
Tract pour la manifestation du 11 novembre 1940.
http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_364

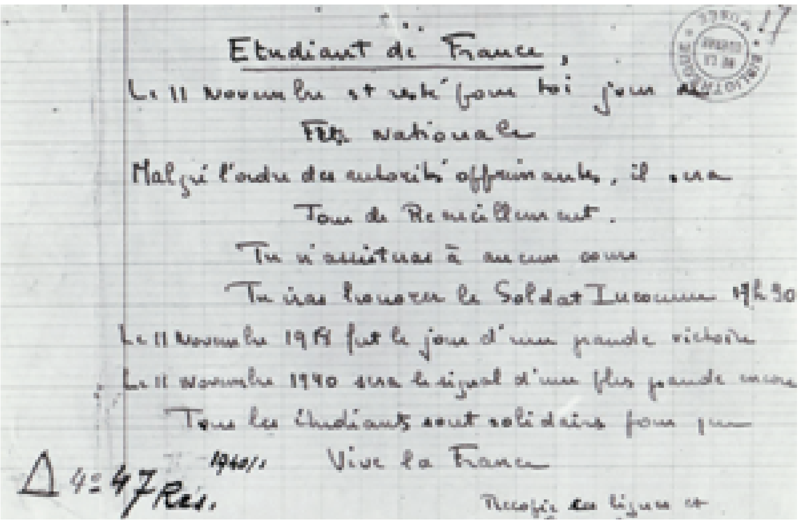
Étudiant de France,
Le 11 novembre est resté pour toi jour de Fête nationale
Malgré l'ordre des autorités opprimantes, il sera
Jour de Recueillement.
Tu n'assisteras à aucun cours
Tu iras honorer le Soldat Inconnu 17h30
Le 11 novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire
Le 11 novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore
Tous les étudiants sont solidaires pour que
Vive la France
Recopie ces lignes et

Musée de la Libération de Paris
musée du général Leclerc
musée Jean Moulin © Roger Viollet.

DOCUMENT 2 :
Papillon appelant à manifester « Peuple de Paris »
http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_391

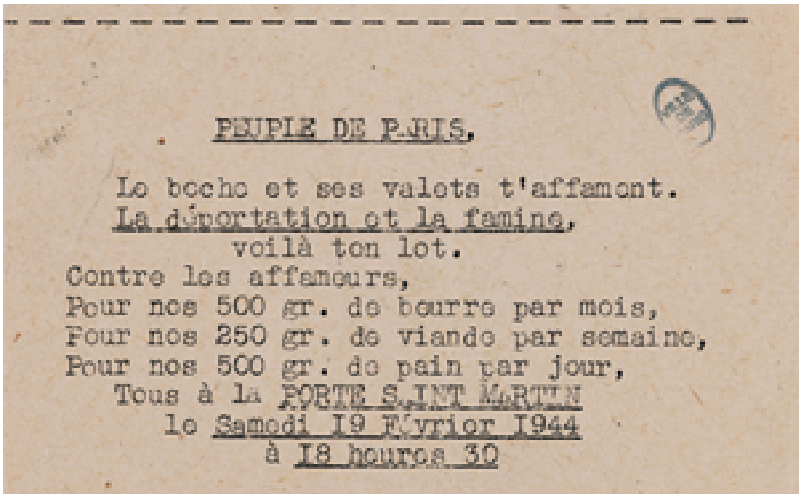
PEUPLE DE PARIS,
Le boche et ses valets t'affament.
La déportation et la famine,
voilà ton lot.
Contre les affameurs,
Pour nos 500 gr. de beurre par mois,
Pour nos 250 gr. de viande par semaine,
Pour nos 500 gr. de pain par jour,
Tous à la PORTE SAINT MARTIN
le Samedi 19 Février 1944
à 18 heures 30

Imprimé, s.d. [1943 ou 1944],
Bibliothèque historique
de la Ville de Paris, Fonds d'actualités
© BHVP / Roger-Viollet

DOCUMENT 3 :
Tract pour la grève générale le 14 juillet 1944.
http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_393

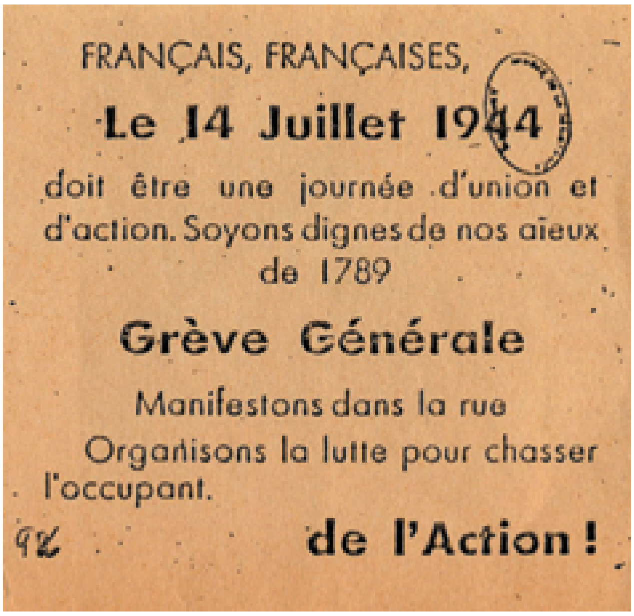
FRANÇAIS, FRANÇAISES,
Le 14 Juillet 1944
doit être une journée d'union et d'action. Soyons dignes de nos aïeux de 1789
Grève Générale
Manifestons dans la rue
Organisons la lutte pour chasser l'occupant.
de l'Action !

Champigny-sur-Marne,
musée de la résistance nationale,
© MRN.

DOCUMENT 4 :
Tract des cheminots appelant au sabotage.
http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/detail_395

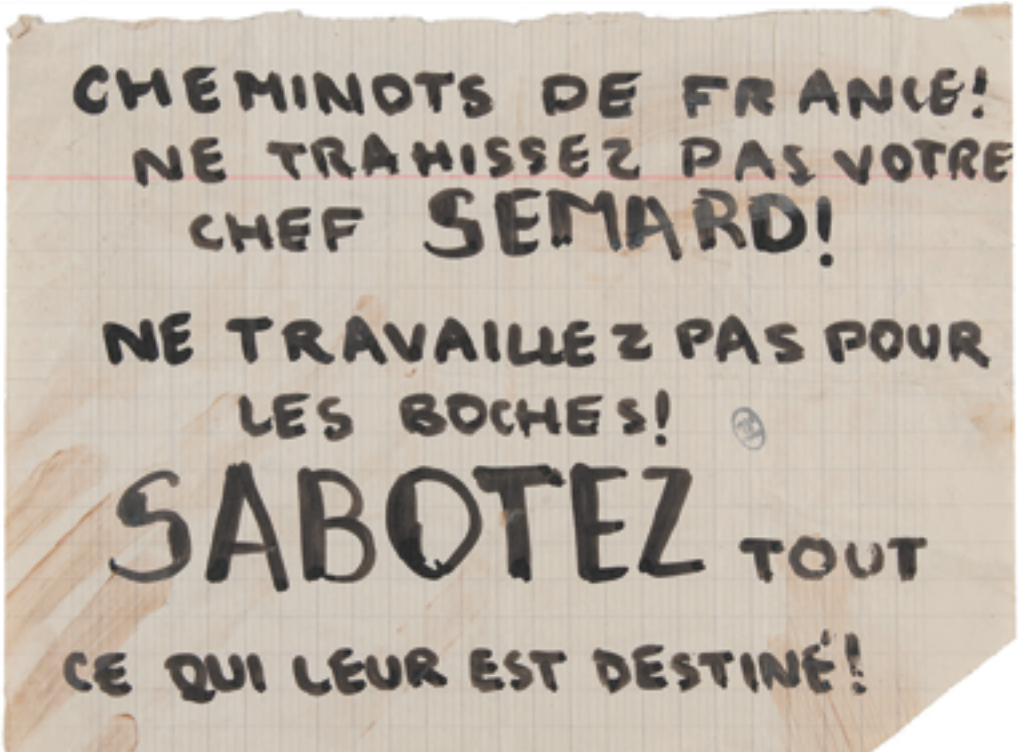

Tract autographe, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Fonds d'actualité, © Roger Viollet.

DOCUMENT 5 :
Affiche du Comité parisien de libération.
http://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=84&theme=158#media4406

DOCUMENT 6 :
Photographie : les membres du Bureau du Comité parisien de libération
http://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=84&theme=158#media4406

Champigny-sur Marne, musée de la résistance nationale, © MRN.

LA LIBÉRATION DE PARIS - 1ÈRE PHASE

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT.E

À partir du Débarquement le 6 juin 1944, les Alliés prennent le dessus petit à petit sur les troupes allemandes en Normandie. Mais la situation n'est pas simple pour la résistance intérieure qui tente d'apporter un soutien aux armées alliées. Celles-ci avancent avec difficulté dans le bocage normand se trouvant confrontées à une résistance importante de la Wehrmacht tout au long du mois de juillet. De nombreux résistants sont alors abattus car ils ont attaqué alors qu'il manque encore des armes et que l'armée alliée peine à les rallier.

Le 1er juin 1944, Henry Tanguy « Rol » est placé à la tête des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) d'Île-de France. Le 14 juillet 1944, de nombreuses manifestations en banlieue et dans les quartiers populaires ont lieu ; des mouvements de grève sont également lancés et s'intensifieront à partir du 10 août.

> « Depuis le 10 août, les cheminots, puis les policiers le 15, sont entrés en grève. Impatience, fébrilité ou concurrence des diverses composantes de la Résistance, précipitation ou série de contretemps, difficultés des liaisons, certainement tout cela mêlé, des groupes ont déjà devancé cet appel, prenant possession de diverses mairies parisiennes dès le 18 août. Il en est de même pour la première occupation symbolique de "l'insurrection", avant l'arrivée des troupes alliées encore loin de Paris, la préfecture de Police, située sur l'île de la Cité ».
> Cécile Vast, DVD-ROM, *La Résistance en Île-de-France*, AERI, 2004.

> « Dans l'après-midi du 18 août, la CGT et la CFTC appellent tous les travailleurs à la grève. Consulté, le CNR [Conseil national de la Résistance] décide, sur la proposition de Georges Bidault, de soutenir ces initiatives. Le soir, les commandants de la Garde républicaine et de la Gendarmerie de la Seine se place sous les ordres de la Délégation générale. Dans la soirée, le colonel Rol-Tanguy décrète la mobilisation générale en exécution des consignes du CNR et en accord avec les décisions du CPL [Comité parisien de libération]. Par une affiche apposée sur les murs, ordre est donné à tous les Parisiens de rejoindre les FFI ».
> Christine Levisse-Touzé et Vladimir Trouplin, *Paris, Compagnon de la Libération*, Comité d'Histoire de la Ville de Paris, Paris, 2010, p.33-34.

> « Au matin du 19 août, 2 000 policiers insurgés occupent la préfecture de Police. Bussière, le préfet de police est arrêté. Rol-Tanguy se rend sur les lieux pour soutenir les insurgés et leur prescrire le port du brassard FFI. Les policiers accueillent Charles Luizet et hissent les couleurs. »
> Cécile Vast, DVD-ROM *La Résistance en Île-de-France*, AERI, 2004.

Du 19 au 24 août est menée une difficile insurrection. Des groupes armés mènent des attaques contre des soldats ou des véhicules allemands, selon les opportunités, ce qui donne lieu à des ripostes de tirs allemands. Toutes les organisations de la Résistance appellent à la mobilisation. Des barricades apparaissent dans les rues de Paris, de violents engagements ont lieu. Certains sont vite meurtriers. Une trêve est adoptée le 20 août 1944 mais elle n'est pas respectée (une partie des FFI la considérait comme une trahison) et les combats reprennent deux jours plus tard. Des places emblématiques sont conquises telles que la préfecture de Police, l'Hôtel de Ville, plusieurs mairies dont celle du 17ème. Mais le problème du nombre et de l'armement des FFI est central jusqu'à ce que la 2e Division blindée du général Leclerc parvienne à apporter une aide indispensable à la libération de Paris. Sur ordre en date du 22 août, les premiers éléments de la 2ème Division blindée (2e DB) entrent dans Paris en renfort dès le 24 août.
Il faut se garder d'une vision téléologique de l'insurrection parisienne qui voudrait que celle-ci ait été attendue et soutenue par la population parisienne depuis la défaite et l'occupation de Paris. François Marcot a bien montré, au contraire, que certaines actions de la Résistance sont réprouvées en raison des risques que cela entraîne pour les populations civiles. (François Marcot, « Comment écrire l'histoire de la Résistance ? », *Le Débat*, 2013 / 5, n° 177, p. 182.). Cependant, en ce mois d'août 1944, les Parisiens savent que les Alliés sont aux portes de la capitale et attendent un dénouement rapide de l'Occupation.

OBJECTIF :

Cette séance vise à comprendre l'organisation de la Résistance et le déroulé des premières actions menées à partir de juillet 1944.

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
25 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 1 :** **Trouver les éléments déclencheurs de l'insurrection parisienne.** **DOCUMENT 1 :** Journal *Libération de Paris* n°2, 14 juillet 1944 invitant à la mobilisation des masses pour la fête nationale dans un ultime combat pour la délivrance. http://www.museedelaresistanceenligne.org/musee/mediatheque/mediatheque.php?r_Champ=&r_texte=liberation&r_DateMonth=&r_Date=&r_Genre=&r_LieuPays=1&r_Lieu=11&r_LieuDpt=15&r_LieuVille=142&r_Types=&r_Partenaire=&r_Partenaire2=&r_Tri=1 *Activités des élèves :* - Comment l'auteur cherche-t-il à pousser les Français à résister aux Allemands ? - À quels événements fait-il référence ? Quelles sont les actions proposées pour battre les Allemands ?
15 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 2 :** Comprendre la chronologie des évènements de la libération de Paris, des différents groupes et des actions des résistants. **DOCUMENT 2 :** Vidéo tirée du DVD « La libération de Paris » (fourni dans la mallette pédagogique). Partie sur la libération de Paris : voir les premiers jours, chapitres 1 à 4 inclus (temps de la vidéo : 8 minutes 7) *Activités des élèves :* - À partir de la vidéo, dresser la chronologie des prises des résistants, leur tactique et les difficultés rencontrées.
15 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 3 :** Comprendre l'action d'Henri Rol-Tanguy pour organiser l'action de la résistance. **DOCUMENT 3 :** Fiche biographique d'Henri Rol-Tanguy, extraite du site Internet de l'ordre de la Libération. https://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/927/henri-rol-tanguy *Activités des élèves :* - À partir de la fiche biographique, relever toutes les actions que Rol Tanguy a effectuées lors de la libération de Paris. - Possibilité de compléter avec l'enregistrement de Rol-Tanguy dans son poste de commandement, sur AERI : http://www.museedelaresistanceenligne.org/media.php?media=4898

DOCUMENT 1 :
Journal *Libération de Paris* n° 2, 14 juillet 1944 invitant à la mobilisation des masses pour la fête nationale dans un ultime combat pour la délivrance.

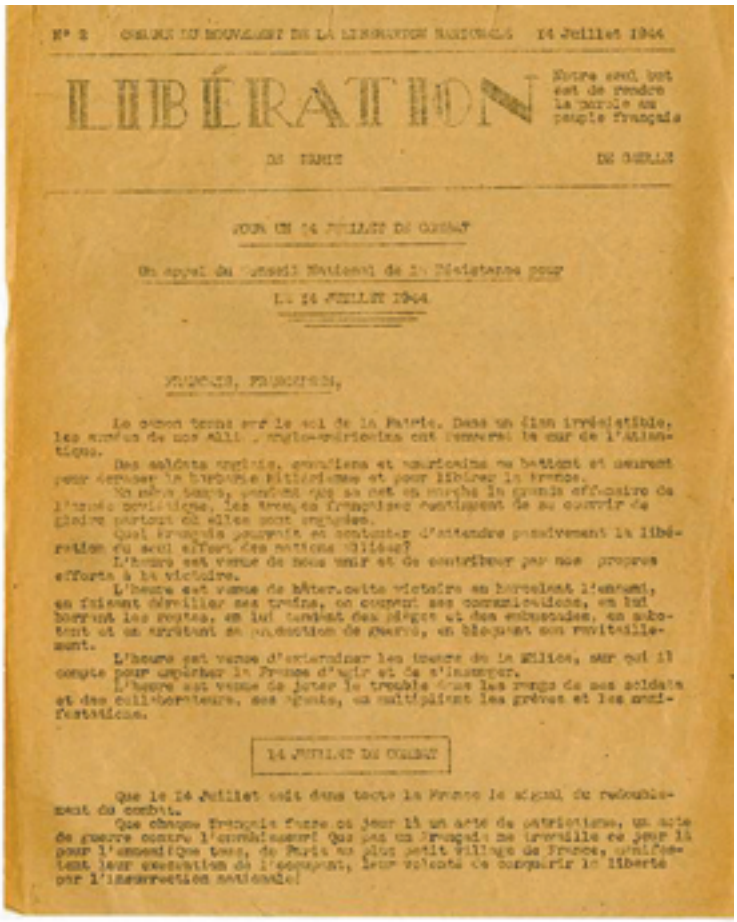

N° 2 ORGANE DU MOUVEMENT DE LA LIBÉRATION NATIONALE 14 Juillet 1944

LIBÉRATION

Notre seul but est de rendre la parole au peuple français

DE GAULLE

JOUR DE 14 JUILLET DE COMBAT

Un appel du Comité National de la Résistance pour

LE 14 JUILLET 1944

FRANÇAIS, FRANÇAISES,

Le second terme est le sol de la Patrie. Dans un élan irrésistible, les armées de nos Alliés anglo-américains ont franchi la mer de l'Atlantique.

Des soldats anglais, américains et canadiens se battent et meurent pour écraser la barbarie hitlérienne et pour libérer la France.

Un pays tout entier, soutenu par un courage admirable, lutte pour chasser de l'Europe asservie, les troupes françaises continuent de se couvrir de gloire partout où elles sont engagées.

Quel Français pourrait se contenter d'attendre passivement la libération du seul effort des nations alliées?

L'heure est venue de nous unir et de contribuer par nos propres efforts à la victoire.

L'heure est venue de hâter cette victoire en harcelant l'ennemi, en faisant dérailler ses trains, en coupant ses communications, en bombardant les routes, en lui tendant des pièges et des embuscades, en sabotant et en arrêtant la production de guerre, en bloquant son ravitaillement.

L'heure est venue d'intensifier les luttes de la Milice, sur qui il compte pour empêcher la France d'agir et de s'insurger.

L'heure est venue de jeter le trouble dans les rangs de nos soldats et des collaborateurs, nos agents, en multipliant les grèves et les manifestations.

14 JUILLET DE COMBAT

Que le 14 Juillet soit donc toute la France le signal du redoublement du combat.

Que chaque Français fasse ce jour là un acte de patriotisme, un acte de guerre contre l'envahisseur! Que pas un Français ne travaille ce jour là pour l'ennemi! Que tous, de Paris au plus petit village de France, manifestent leur exécration de l'occupant, leur volonté de conquérir la liberté par l'insurrection nationale!

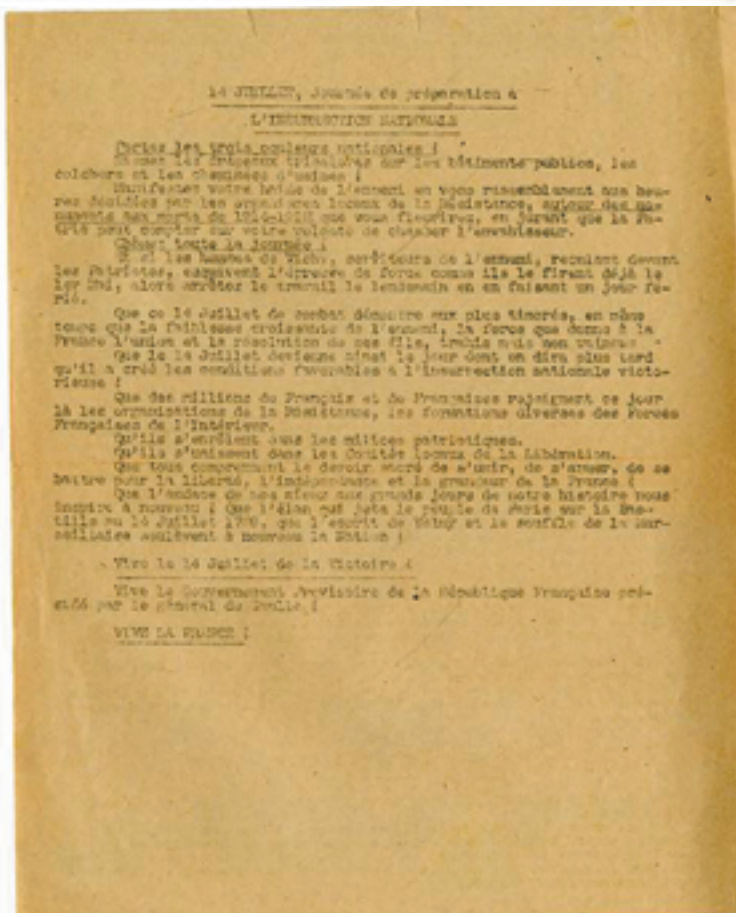

14 JUILLET, Journée de préparation à

L'INSURRECTION NATIONALE

Chers Camarades nationaux !

Hissez les drapeaux tricolores sur les bâtiments publics, les clochers et les cheminées d'usines !

Manifestez votre haine de l'ennemi en vous rassemblant aux heures fixées par les organes locaux de la Résistance, autour des monuments aux morts de 1914-1918 que vous fleurirez, en jurant que la France peut compter sur votre volonté de chasser l'envahisseur.

Pendant toute la journée !

Si les bandes de Vichy, serviteurs de l'ennemi, reculent devant les Patriotes, engagez l'épreuve de force comme ils le firent déjà le 1er Mai, alors arrêtez le travail le lendemain en en faisant un jour férié.

Que ce 14 Juillet de combat démontre aux plus timorés, en nous tenant que la faiblesse croissante de l'ennemi, la force que donne à la France l'union et la résolution de ses fils, tracés mois son vainqueur.

Que le 14 Juillet devienne ainsi le jour dont on dira plus tard qu'il a créé les conditions favorables à l'insurrection nationale victorieuse !

Que des millions de Français et de Françaises rejoignent ce jour là les organisations de la Résistance, les formations diverses des Forces Françaises de l'Intérieur.

Qu'ils s'enrôlent dans les milices patriotiques.

Qu'ils s'unissent dans les Comités locaux de la Libération.

Que tous comprennent le devoir sacré de s'armer, de se battre pour la liberté, l'indépendance et la grandeur de la France !

Que l'enfance de nos aînés aux grands jours de notre histoire nous inspire à nouveau ! Que l'élan qui jeta le peuple de Paris sur la Bastille ou le 14 Juillet 1790, qui l'ameuta de Valmy et le souffle de la Marseillaise soulèvent à nouveau la Nation !

Vive le 14 Juillet de la Victoire !

Vive le Gouvernement Provisoire de la République Française présidé par le Général de Gaulle !

VIVE LA FRANCE !

Transcription du texte du Journal *Libération de Paris* n°2, 14 juillet 1944 invitant à la mobilisation des masses pour la fête nationale dans un ultime combat pour la délivrance.

LIBÉRATION DE PARIS
Notre seul but est de rendre la parole au peuple français
De Gaulle

POUR UN 14 JUILLET DE COMBAT
Un appel du Conseil National de la Résistance pour
Le 14 JUILLET 1944

Français, Françaises,
Le canon tonne sur le sol de la Patrie. Dans un élan irrésistible, les armées de nos alliés anglo-américains ont renversé le mur de l'Atlantique.
Des soldats anglais, canadiens et américains se battent et meurent pour écraser la barbarie hitlérienne et pour libérer la France.
En même temps, pendant que se met en marche la grande offensive de l'armée soviétique, les troupes françaises continuent de se couvrir de gloire partout où elles sont engagées.
Quel Français pourrait se contenter d'attendre passivement la Libération du seul effort des nations alliées ?
L'heure est venue de nous unir et de contribuer par nos propres efforts à la victoire.
L'heure est venue de hâter la victoire en harcelant l'ennemi, en faisant dérailler ses trains, en coupant ses communications, en lui barrant les routes, en lui tendant des pièges et des embuscades, en sabotant et en arrêtant la production de guerre, en bloquant son ravitaillement.
L'heure est venue d'exterminer les tueurs de la Milice, sur qui il compte pour empêcher la France d'agir et de s'insurger.
L'heure est venue de jeter le trouble dans les rangs de ses soldats et collaborateurs, ses agents, en multipliant les grèves et les manifestations.

14 JUILLET DE COMBAT

Que le 14 juillet soit dans toute la France le signal du redoublement du combat.
Que chaque Français fasse ce jour-là un acte de patriotisme, un acte de guerre contre l'envahisseur !
Que pas un Français ne travaille ce jour-là pour l'ennemi ! Que tous, de Paris au plus petit village de France, manifestent leur exécration de l'occupant, leur volonté de conquérir la liberté par l'insurrection nationale !

14 JUILLET, Journées de préparation à L'INSURRECTION NATIONALE

Portez les trois couleurs nationales !
Hissez les drapeaux tricolores sur les bâtiments publics, les clochers et les cheminées d'usines !
Manifestez votre haine de l'ennemi en vous rassemblant aux heures décidées par les organismes locaux de la Résistance, autour des monuments aux morts de 1914-1918 que vous fleurirez, en jurant que la Patrie peut compter sur votre volonté de chasser l'envahisseur.
Chômez toute la journée !
Si les hommes de Vichy, serviteurs de l'ennemi, reculant devant les Patriotes, esquivent l'épreuve de force comme ils le firent déjà le 1er Mai, alors arrêtez le travail le lendemain en en faisant un jour férié.
Que ce 14 juillet de combat démontre aux plus timorés, en même temps que la faiblesse croissante de l'ennemi, la force que donne à la France l'union et la résolution de ses fils, trahis mais non vaincus.
Que le 14 juillet devienne ainsi le jour dont on dira plus tard qu'il a créé les conditions favorables à l'insurrection nationale victorieuse.
Que des millions de Français et Françaises rejoignent ce jour-là les organisations de la Résistance, les formations diverses des Forces Françaises de l'Intérieur.
Qu'ils s'enrôlent dans les milices patriotiques.
Qu'ils s'unissent dans les Comités locaux de la Libération.
Que tous comprennent le devoir sacré de s'unir, de s'armer, de se battre pour la liberté, l'indépendance et la grandeur de la France !
Que l'audace de nos aïeux aux grands jours de notre histoire nous inspire à nouveau ! Que l'élan qui jeta le peuple de Paris sur la Bastille au 14 juillet 1789, que l'esprit de Valmy et le souffle de la Marseillaise soulèvent à nouveau la Nation !
Vive le 14 Juillet de la Victoire !
Vive le Gouvernement Provisoire de la République Française présidé par le général de Gaulle !
VIVE LA FRANCE !

DOCUMENT 3 :
Fiche biographique d'Henri Rol-Tanguy, extraite du site Internet de l'ordre de la Libération.
https://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/927/henri-rol-tanguy

HENRI ROL-TANGUY
FFI, CAD, OS, FTP
Alias : Louis - Théo - Morel - Prat - Gay - Imbert - Nordal - Rol

Henri Tanguy est né le 12 juin 1908 à Morlaix dans le Finistère d'un père officier marinier et d'une mère blanchisseuse.
Il fait ses études primaires à Toulon, Brest et Cherbourg.
Ouvrier métallurgiste dans la région parisienne dès l'âge de 14 ans, en 1922, il fait son service militaire en 1929 au 8e Régiment de Zouaves à Oran.
Militant communiste, il devient, en octobre 1936, secrétaire du Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie CGT de la région parisienne.
Il sert en Espagne de février à octobre 1937 dans les rangs des Brigades internationales de l'Armée républicaine espagnole.
Il est officier et occupe le poste de Commissaire Politique dans la 14e Brigade («La Marseillaise»).
En février 1938, il retourne en Espagne où il fait l'apprentissage du feu. Le 18 juin 1938, il est blessé d'une balle dans la poitrine sur le front de l'Ebre.
De retour en France en novembre 1938, il est mobilisé en septembre 1939 et affecté comme soldat de 1ère classe au 57e Régiment d'Infanterie coloniale (57e RIC) en Lorraine. En mai 1940, il est affecté comme armurier au 28e Régiment d'Infanterie coloniale mixte sénégalais ; promu lieutenant, il prend part aux combats de la 28e Division du 5 au 24 juin 1940 et est cité à l'ordre du Régiment.
Démobilisé en août 1940, il refuse la défaite et par antifascisme et patriotisme, il rejoint immédiatement les rangs de la Résistance parisienne avec son épouse Cécile et ses camarades du syndicat des Métaux. Il prend la tête des comités populaires de la région parisienne qui doivent remplacer clandestinement les syndicats désormais contrôlés par le gouvernement de Vichy.
Dès le début du mois d'octobre 1940 à la suite d'une vague d'arrestations et alors qu'il est recherché par la police de Vichy, Henri Tanguy, avec son épouse, entre dans la clandestinité prenant alors différents pseudonymes.
Dans les mois qui suivent, il participe également à la mise sur pied de l'Organisation spéciale (OS), mouvement communiste chargé de l'action directe et du sabotage, et exerce des responsabilités au sein du PCF parisien.
Dès juillet 1941 il met en place, peu à peu, avec Raymond Losserand et Gaston Carré une direction militaire de la résistance dans la région parisienne, créant de petits groupes armés.
Début 1942, Henri Tanguy est nommé chef des Francs-Tireurs et Partisans (FTP) de la région parisienne. Peu de temps après, en mai 1942, Raymond Losserand et Gaston Carré sont arrêtés - et quelques mois plus tard fusillés - alors que Henri Tanguy échappe de peu à l'arrestation à son domicile.
C'est pourquoi, pour des raisons de sécurité, il est nommé en septembre 1942, par le comité national FTP, chef des FTP de la région « Poitou-Anjou » puis de la région Atlantique.
En mai 1943, à la suite d'une nouvelle vague d'arrestations à Paris, il est de nouveau nommé chef des FTP de la région parisienne avec pour mission de réorganiser le mouvement. Il rédige également avec sa femme un journal clandestin, le Franc-Tireur Parisien.
En septembre 1943 il est nommé représentant des FTP au Comité d'Action contre la Déportation (CAD) que dirige Yves Farge et qui a pour but d'empêcher le départ en Allemagne des requis du Service du Travail obligatoire (STO), notamment par la fabrication de faux-papiers.
Il participe au titre des FTP, dans le dernier trimestre de l'année 1943, à la mise en place de l'État-major des Forces françaises de l'Intérieur (FFI) de la région parisienne (Région P1) qui comprend onze départements. Il prend donc part à la création des FFI et est nommé en janvier 1944, chef du 3e Bureau (Opérations), sous-chef d'État-major.
Le 1er juin 1944, il devient chef régional des FFI pour les quatre départements de la région Île-de-France (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Oise) en remplacement de Périco (Pierre Pène), arrêté. Il est en même temps promu lieutenant-colonel et prend à cette occasion le nom de Rol, en hommage à un officier des Brigades internationales, Théo Rol, tué en 1938.
Il se consacre alors entièrement à la préparation de la libération de la capitale en liaison étroite avec le Comité d'Action militaire (COMAC) du Conseil national de la Résistance (CNR), le Délégué militaire national Jacques Chaban-Delmas et les membres du Comité parisien de la Libération (CPL).

L'avance des alliés en Normandie donne bientôt le signal de l'insurrection. Le 8 août, les FTP et le COMAC se mettent à la disposition de Rol. Du 10 au 15 août, des grèves éclatent dans les administrations parisiennes (cheminots, gendarmes, policiers) et le 15 août, le colonel Rol lance un appel aux forces de l'ordre pour qu'elles se rangent aux côtés des FFI.
Le 18 août au matin commencent la grève générale et les premières occupations d'usines. Le même jour, le colonel Rol envoie une première mission chargée d'établir une liaison avec les Américains (commandant de Varreux) et parallèlement, dans la soirée, décrète la mobilisation générale des Parisiens ; une affiche est apposée sur les murs, donnant aux Parisiens l'ordre de rejoindre les FFI. Dès le lendemain, la préfecture de police est occupée par des policiers insurgés auxquels Rol rend visite pour les soutenir.
Le 20 août, l'État-major FFI est installé dans son poste de commandement souterrain de la place Denfert-Rochereau, sous le Lion de Belfort. Le même jour, l'Hôtel de Ville est pris et les escarmouches entre forces françaises et allemandes se multiplient en banlieue et dans plusieurs arrondissements, qui sont conquis par les insurgés. Le 21 août en début de soirée, le colonel Rol fait afficher l'ordre de dresser les barricades et renouvelle son appel le lendemain. 600 barricades couvrent rapidement la capitale. Rol fait même appel au secrétaire du syndicat des terrassiers.
Le colonel Rol réalise dans les journées du 20 au 24 août, avec 100 000 hommes placés sous ses ordres, une manœuvre générale libérant les neuf dixièmes de la capitale, aboutissant à l'isolement puis à l'investissement de l'ennemi dans quelques points d'appui qui sont réduits le 25 août en étroite collaboration avec la 2e DB du général Leclerc ; le colonel Rol assiste à la préfecture de police à la signature de l'acte de reddition sans condition des forces allemandes du général Von Choltitz et contresigne lui-même un des exemplaires.
Il est ensuite affecté à la 1ère Armée française du général de Lattre de Tassigny et rejoint après le passage du Rhin, le 151e Régiment d'Infanterie au sein de la 2e Division d'Infanterie marocaine (2e DIM). Dès lors, il participe, à partir du 1er avril 1945, comme adjoint au commandant, à tous les combats du Régiment, du Rhin au Danube. Le 13 avril, il tombe, au cours d'une reconnaissance pour laquelle il s'était porté volontaire, sur un détachement ennemi ; il se jette résolument sur lui, aidé seulement par un lieutenant et un sous-officier, le met en fuite et fait trois prisonniers. Le sous-officier ayant été tué au cours de l'action, il ramène son corps, parcourant plusieurs kilomètres en pleine Forêt Noire, pour rejoindre le PC, sous la menace des infiltrations allemandes.
Après la capitulation de l'Allemagne, le 18 juin 1945, il est décoré de la Croix de la Libération par le général de Gaulle, Place de la Concorde à Paris avant d'être nommé, en juin 1945, adjoint au commandant de l'Infanterie Divisionnaire de la 2e DIM.
En décembre 1945, il est intégré dans l'Armée d'active avec le grade de chef de bataillon et bientôt nommé chef de corps du 27e Régiment d'Infanterie, puis de la 7e Demi-Brigade à Dijon.
En avril 1947, il est affecté au cabinet militaire du Ministre de la Défense nationale.
De 1948 à 1951, il est chef du 3e Bureau à l'État-major de la subdivision du Mans.
Il part à la retraite en 1962.
Membre du Comité central du PCF (1962-1987), Henri Rol-Tanguy est également Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) et Président de l'Amicale des Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine.
Henri Rol-Tanguy est décédé le 8 septembre 2002 à Paris. Il est inhumé au cimetière de Monteaux dans le Loir-et-Cher.

- Grand Croix de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 18 janvier 1946
- Croix de Guerre 39/45 (3 citations)
- Médaille de la Résistance
- Croix du Combattant Volontaire
- Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
- Medal of Freedom (USA)
- Médaille de l'Amitié des Peuples (URSS)

LA LIBÉRATION DE PARIS - 2ÈME PHASE

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT.E

Du 19 au 25 août 1944, les différentes organisations de la Résistance mènent une action commune pour la libération de Paris. Des sites emblématiques tels que l'Hôtel de Ville, la préfecture de Police sont pris aux Allemands mais les combattants manquent d'armes et de munitions.
Celles-ci doivent être normalement fournies par les Alliés suite au débarquement. Un port artificiel est créé à Arromanches afin de faire entrer sur le territoire les différentes divisions blindées ainsi que le soutien logistique nécessaire à cette attaque. Néanmoins la progression des armées alliées ne se passe pas sans difficulté et est ralentie à cause de l'opposition allemande.

> « Dès le 18 août, Rol-Tanguy a envoyé le commandant de Varreux (Brécy), de l'État-major régional, établir la liaison avec les Américains. Mais cette mission échoue car, près d'Étampes, sa camionnette est mitraillée par un avion américain qui la prend pour un véhicule ennemi. Le 22, Gallois, adjoint de Rol, réussit, avec l'aide du docteur Monod, à gagner les lignes américaines. Il expose à Patton la situation dans Paris, insiste sur l'urgence d'un soutien allié à l'insurrection, puis obtient de rencontrer Leclerc qui se trouve à Laval avec le 12e groupe d'armées commandé par le général Bradley. Le 20 août, le général de Gaulle qui arrive d'Afrique du Nord, se rend en Normandie auprès d'Eisenhower. Celui-ci l'informe du contournement de la capitale par la 3e armée en deux colonnes ; l'une a déjà atteint Mantes, l'autre arrive à Melun. À l'ouest, le groupe d'armées du maréchal anglais Montgomery, refoule la résistance tenace des Allemands et progresse lentement vers Rouen. Mais, entre Rouen et Paris, c'est le vide. De Gaulle lui rappelle "l'importance du sort de Paris, qui intéresse d'une manière essentielle le gouvernement français [...]. " Je me vois", lui dit-il, " obligé d'intervenir et de vous inviter à y envoyer des troupes. Il va de soi que c'est la 2e Division blindée française qui doit être désignée en premier lieu " ».
> (Christine Levisse-Touzé et Vladimir Trouplin, *Paris, Compagnon de la Libération*, Comité d'Histoire de la Ville de Paris, 2004)

La 2ème DB est une Force militaire intégrée à l'armée américaine créée le 24 août 1943 par le Comité français de libération nationale (CFLN) en réunissant la 2e division française libre (2e DFL), des unités de l'armée d'Afrique, des volontaires étrangers (parmi lesquels 70 % de Républicains espagnols), des troupes coloniales et qui comprend aussi un bataillon médical avec des femmes ambulancières (groupe Rochambeau). Elle est placée sous le commandement du général Philippe de Hauteclocque dit « Leclerc » (glossaire CNRD https://www.reseau-canope.fr/cnrd/glossaire/D). Elle est rattachée au XVe Corps de la 3e Armée américaine du général Patton.

L'infanterie de cette division blindée est le RMT (le Régiment de marche du Tchad). La 9e Compagnie du 3e bataillon du RMT, composée de 144 Républicains espagnols, est surnommée pour cette raison La *Nueve*. Avec une section de chars du 501e Régiment de chars de combat et des éléments du Génie, elle est envoyée à Paris en premier le 24 août au soir, sous le commandement de Dronne. Il doit annoncer aux FFI l'arrivée de la division le lendemain. Le 25 août, la 2ème DB tout entière arrive à Paris, accompagnée par la 4e Division d'infanterie américaine. De très violents engagements ont lieu, notamment à l'École militaire, boulevard Saint-Michel, à l'Étoile etc. La ville est libérée, une convention de reddition est rédigée entre Leclerc et Dietrich von Choltitz (commandant militaire du Grand Paris au moment de la Libération).

De Gaulle arrive à Paris le 25 août. Il prononce son célèbre discours sur Paris « libéré par lui-même » à l'Hôtel de Ville. Le 26 août, il descend les Champs-Élysées devant une foule immense, prend une voiture à la Concorde, passe par l'Hôtel de Ville puis va à Notre-Dame. Des tirs de source mal connue ont lieu après son passage, rue de Rivoli, devant l'Hôtel de Ville et à Notre-Dame. Dans la nuit du 26 au 27, un bombardement allemand frappe Paris. Des combats ont lieu en région parisienne, du côté du Bourget.
La libération de Paris n'entraîne alors pas sa destruction mais elle aboutit à la mort de « 901 membres des Forces françaises de l'Intérieur (FFI) et 582 civils ainsi que 3 200 Allemands et plus de 2 000 blessés » (*La France défaite*, la documentation photographique, p. 60).

Pour aller plus loin :
Un article sur le rôle des femmes dans la 2e DB de la Seconde Guerre mondiale à la Guerre d'Indochine :
-Élodie Jauneau, « Des femmes dans la 2e Division blindée du général Leclerc . Le Groupe Rochambeau : un exemple de féminisation de l'Armée française » dans *Travail, genre et sociétés,* 2011/1 (n°25), p. 99 à 123.
Disponible en ligne : https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2011-1-page-99.htm

Voici un extrait de l'article relatif à la libération de Paris :

> « Les Rochambelles suivent donc la 2e DB sans aucune information précise. Comme le gros des troupes, moins elles en savent, mieux c'est. Dès les premiers jours en Normandie, elles passent, comme des bleues. La première d'entre elles est blessée, Polly Wordsmith, une Américaine engagée en Angleterre [...]. Afin d'éviter que toutes les Rochambelles ne soient exposées aux mêmes dangers au même moment, elles sont de plus en plus dispersées au sein de la Division. C'est ainsi qu'Edith Vézy et Micheline Grimprel sont désormais avec les Spahis Marocains. Les Rochambelles sont jugées de plus en plus indispensables et ne peuvent donc plus être exclusives au BM [Bataillon médical]. Elles poursuivent leur avancée jusqu'à Paris entre les chars, ramassant les blessés, leur apportant les premiers soins et les évacuant toujours rapidement vers les hôpitaux. L'arrivée à Paris est triomphale. Mais ces Françaises en uniforme sont systématiquement confondues, par les Parisiens et les Parisiennes, avec des Américaines ou des Anglaises, tant la présence féminine dans l'Armée Française est loin d'être acquise. Elles sont quelques-unes à quitter la Division à Paris pour de « beaux lieutenants » [Peschaud, entretien] mais dans l'ensemble, leur fidélité à la 2e DB reste sans faille. D'autres se voient attribuer de nouvelles missions. C'est le cas par exemple de Florence Conrad à qui le général Leclerc demande de prendre en charge les blessés au Val-de-Grâce, après lui avoir attribué la Légion d'Honneur. »

OBJECTIF :

Cette séance vise à comprendre le rôle de la 2ème DB dans la libération de Paris, sa composition et son action.

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
25 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 1 :** **Les étapes de la libération de Paris.** **DOCUMENT 1 :** Vidéo tirée du DVD fourni dans la mallette pédagogique. Partie sur la libération de Paris, le 24 août 1944, le 25 août 1944, chapitres 5 et 6 inclus. À partir de 14 min 10 à 25 min 49. Temps de la vidéo : 11 minutes. Attention certaines scènes peuvent heurter la sensibilité de certains élèves, à environ 12 minutes et 23 minutes. ***Activités des élèves :*** Quelles sont les différentes étapes de la libération de Paris par la 2e Division blindée, entre le 24 août et le 25 août 1944 et quels moyens humains et militaires met-elle en œuvre pour s'emparer de l'ensemble du territoire parisien ?
20 MINUTES **CAHIER** **3 groupes d'élèves** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 2 :** L'hétérogénéité de la 2ème Division blindée. **PHILIPPE LECLERC DE HAUTECLOCQUE** **DOCUMENT 2 :** Fiche biographique de Philippe Leclerc de Hauteclocque extraite du site de l'ordre de la Libération : https://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/558/philippe-leclerc-de-hauteclocque ***Activités des élèves :*** - À partir de la biographie du général Leclerc, rappelez l'histoire de la constitution de la 2e D.B. de 1940 à 1943. **COMPOSITION DE LA 2E DB** **DOCUMENT 3 :** Consulter la page suivante : http://www.museedelaresistanceenligne.org/musee/mediatheque/mediatheque.php?r_texte=la%20nueve&r_Tri=1 Ensuite, cliquer sur la photographie intitulée : « Photographie d'un Half-track de la *Nueve* devant l'Hôtel de Ville ». ***Activités des élèves :*** À l'aide de la composition du détachement de la 2° DB qui entra le 24 août 1944 dans Paris, montrer la très grande diversité de celle-ci (nationalité, origine, engagements passés). **DOCUMENT 4 :** Consulter la page suivante : http://www.museedelaresistanceenligne.org/musee/mediatheque/mediatheque.php?r_texte=la%20nueve&r_Tri=1 Ensuite, cliquer sur la vidéo intitulée : « Objectif l'Hôtel-de-Ville : la colonne Dronne » Témoignages du général Alain de Boissieu (commandant de l'escadron de protection du général Leclerc), de Michel Elias (sous-lieutenant commandant la 2e section de combat de la 9e compagnie du 3e bataillon du Régiment de marche du Tchad), et de Krikor Pirlian (chauffeur du capitaine Dronne commandant la 9e compagnie du 3e bataillon du RMT). © Collection Georges Mourier Droits réservés ***Activités des élèves :*** - À partir de ces témoignages, expliquer pourquoi la 9e compagnie du 3e Régiment de marche du Tchad fut surnommée « La *Nueve* » ?

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
	LE GROUPE ROCHAMBEAU. **DOCUMENT 5 :** Insigne du groupe Rochambeau (musée de l'armée). http://www.musee-armee.fr/collections/base-de-donnees-des-collections/objet/insigne-de-la-premiere-compagnie-rochambeau-du-13eme-bataillon-medical-de-la-2eme-division-blind.html **DOCUMENT 6 :** Vidéo Florence Conrad (durée : 2 min 02), source INA. https://www.ina.fr/video/CPD14002895 ***Activités des élèves :*** À partir de l'insigne et de la vidéo, trouver les éléments particuliers du groupe Rochambeau.
10 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 3** Les différents acteurs militaires et civils de libération de Paris. **DOCUMENT 7** Site Internet : Alexandre SUMPF, « La libération de Paris : derniers combats », *Histoire par l'image* [en ligne], URL : http://www.histoire-image.org/fr/etudes/liberation-paris-derniers-combats) https://www.histoire-image.org/fr/etudes/liberation-paris-derniers-combats **DOCUMENT 8 :** Photographie : Half-track de la 2e DB devant le 74 rue de Rivoli, le 25 août 1944. © Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne http://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=84&theme=156&stheme=322#media6034 ***Activités des élèves :*** - Mettre en évidence tous les groupes de personnes présents dans cette image. (civils, FFI, alliés). - Expliquer en quoi la situation est confuse en ce 25 août 44 et que l'action de la 2ème DB n'est pas facile.

DOCUMENT 2
Fiche biographique de Philippe Leclerc de Hauteclocque extraite du site de l'ordre de la Libération :
https://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/558/philippe-leclerc-de-hauteclocque

PHILIPPE LECLERC DE HAUTECLOCQUE
Résistance AEF
Conseil de Défense de l'Empire

Philippe de Hauteclocque est né le 22 novembre 1902 au Château de Belloy Saint Léonard dans la Somme dans une famille de vieille noblesse picarde.
Il entre à Saint-Cyr en 1922 (promotion Metz et Strasbourg) et en sort à la cinquième place en 1924 ; il suit brillamment ensuite les cours de l'École d'application de Cavalerie de Saumur.
En 1925, il est affecté au 5e Régiment de cuirassiers en occupation en Allemagne ; après avoir passé un an à Trèves, le lieutenant de Hauteclocque obtient une affectation au 8e Spahis algériens au Maroc où il va passer cinq années. Il participe à la pacification du territoire au cours de laquelle il se distingue et prend le commandement du 38e Goum en 1929 puis sert comme officier d'état-major.
Il est rappelé en métropole en 1931 et devient instructeur à Saint-Cyr.
Après un bref second séjour au Maroc à l'été 1933, il est en stage à Saumur puis, promu capitaine, de nouveau instructeur à Saint Cyr. En 1938, il est reçu major à l'École de Guerre et le reste l'année suivante lorsque la guerre interrompt la formation.
Fin mai 1940, faisant alors partie de l'État-major de la 4e Division d'Infanterie, il est fait prisonnier ; il parvient cependant à s'échapper et à rejoindre les lignes françaises.
Le 15 juin, lors d'une contre-attaque face à des blindés ennemis dans la plaine de Champagne, il est blessé à la tête et à nouveau capturé. Il s'évade le 17 et, via l'Espagne et le Portugal, réussit à gagner Londres où il se présente le 25 juillet au général de Gaulle sous le pseudonyme de Leclerc. Il est promu chef d'escadron.
Le 6 août 1940, envoyé en AEF, avec Claude Hettier de Boislambert et René Pleven, par le général de Gaulle, il quitte l'Angleterre pour le Cameroun. Il a pour mission de ramener le territoire dans la guerre et, le 27 août 1940, à Douala où il a débarqué la veille en pirogue avec 22 hommes, il reçoit le ralliement du territoire à la France libre et en est nommé ensuite Commissaire général ; en novembre 1940, il rallie le territoire du Gabon à la France libre puis, promu lieutenant-colonel, est désigné comme commandant militaire du Tchad.
De Fort-Lamy (Tchad), il lance avec la Colonne Leclerc, dès le 25 janvier 1941, à travers 650 kilomètres de désert, une opération contre le fort italien de Koufra qu'il conquiert le 1er mars. Le lendemain, il proclame : «Jurons de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la Cathédrale de Strasbourg», c'est le Serment de Koufra.
Le 6 mars 1941, il est nommé Compagnon de la Libération par le général de Gaulle.
Promu colonel en juin 1941 puis général de brigade en août, il mène alors contre les Italiens une campagne de harcèlement et lance du 2 février au 14 mars 1942, une expédition victorieuse sur le sud du Fezzan. Un butin important est pris ou détruit. Alors que Rommel avance sur l'Égypte, différentes patrouilles sont organisées au nord et à l'est du Tibesti. Les conditions de vie sont extrêmes, en plus de la chaleur, s'ajoutent les distances qui se chiffrent en milliers de kilomètres, le tout s'opérant loin de toute base logistique.
A la mi-décembre 1942, Leclerc entreprend la conquête du Fezzan avec plus de 3 000 hommes formant la «Force L». L'attaque est fulgurante et très en profondeur, allant jusqu'à Tripoli. Le succès est total. Le 24 janvier 1943, la jonction est opérée avec les troupes britanniques. La «Force L» s'installe alors en Tunisie pour protéger le flanc de la VIIIème Armée britannique, entre dans Kairouan le 12 avril et défile le 8 mai 1943 dans Tunis libéré, ce qui vaut à Leclerc d'être présenté par Montgomery au roi George VI.
Le 15 mai 1943, la Force L devient la 2e Division française libre (2e DFL).
Trois mois plus tard naît la 2e Division blindée qui prend forme au Maroc, à Temara où elle est organisée, entraînée et équipée de matériel américain. En avril 1944, elle est transférée en Angleterre où elle attend impatiemment l'heure du débarquement en France. Leclerc passe sous le commandement du général Patton et débarque en Normandie, près de Saint-Martin-de-Varreville le 1er août 1944. Leclerc dirige ses troupes pendant les difficiles combats de Normandie : Alençon, la Forêt d'Ecouves, Ecouché, Carrouges, Argentan.

Le 18 août, l'ennemi est partout en déroute. Mais Leclerc ne parvient pas à obtenir l'ordre de marcher sur Paris. Ce n'est que le 22 août que, l'autorisation lui ayant enfin été accordée, il fait mettre la 2e DB en mouvement. Le 25 août 1944, il entre dans la capitale par la Porte d'Orléans debout dans son scout-car, reçoit la reddition du général Von Choltitz et installe son P.C. dans la gare Montparnasse.
Dès le début de septembre, il reprend sa route vers l'Est et après avoir forcé les Vosges, fait hisser le drapeau français à Croix de Lorraine sur la flèche de la cathédrale de Strasbourg, le 23 novembre 1944.
Il nettoie l'Alsace et la Lorraine, participe à la réduction de la poche de Colmar et, fin avril 1945, ayant atteint la Bavière, reçoit comme objectif le nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden.
Aussitôt après la capitulation allemande, Philipe Leclerc est désigné pour commander le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient. Le 22 juin 1945, la 2e DB est rassemblée dans la Forêt de Fontainebleau pour recevoir l'adieu de son chef.
Leclerc quitte la France le 18 août 1945 et signe, le 2 septembre, pour la France, l'acte de la capitulation du Japon. Il parvient à Saigon le 5 octobre 1945 ; il pacifie en trois mois le Cambodge et la Cochinchine et débarque en mars 1946 au Tonkin : le 15 juin, ses troupes sont à la frontière chinoise.
En juillet 1946 il est promu général d'armée et devient inspecteur général des Forces terrestres d'Afrique du Nord.
Le 12 avril 1947, il est nommé inspecteur des Forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Afrique du Nord puis membre du conseil supérieur de la Défense.
Au cours d'une mission, le 28 novembre 1947, son avion s'écrase près de Colomb-Béchar en Algérie. Il est inhumé dans la crypte des Invalides.
Par décret du 23 août 1952, le titre suprême de Maréchal de France lui est conféré à titre posthume.

- Grand Croix de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 6 mars 1941
- Médaille Militaire
- Croix de Guerre 39/45 (8 citations)
- Croix de Guerre des TOE avec deux palmes
- Médaille de la Résistance avec rosette
- Médaille des Evadés
- Médaille Coloniale avec agrafes «Maroc», «Fezzan», «Koufra», «Tripolitaine», «Tunisie», «E-O»
- Médaille des Blessés
- Médaille des Services Volontaires dans la France Libre
- Médaille Commémorative de la Guerre 39/45
- Commandeur de l'Ordre du Bain (GB)
- Distinguished Service Order (GB)
- Silver Star (USA)
- Bronze Star Medal (USA)
- Commandeur de la Legion of Merit (USA)
- Presidential Unit Citation (USA)
- Grand Officier de l'Ordre de la Couronne Royale (Belgique)
- Croix de Guerre 40/45 avec palme (Belgique)
- Croix de Guerre 39-45 (Luxembourg)
- Grand Croix de l'Ordre de la Couronne de Chêne (Luxembourg)
- Ordre du Virtuti Militari (Pologne)
- Croix de Guerre 39/45 (Tchécoslovaque)
- Ordre du Lion Blanc (Tchécoslovaque)
- Croix de Guerre de 1ère Classe (Grèce)
- Ordre de la Paz au Maroc (Espagne)
- Grand Croix de l'Ordre du Nicham Iftikar (Tunisie)
- Grand Croix de l'Ordre du Ouissam Alaouite (Maroc)
- Grand Croix de l'Ordre Royal du Cambodge
- Grand Croix de l'Ordre du Parasol Blanc (Laos)
- Grand Croix de l'Ordre du Million d'Eléphant (Laos)

DOCUMENT 3
Half-track de la Nueve devant l'Hôtel de Ville le 25 août 1944, photographie extraite du site Internet : http://www.museedelaresistanceenligne.org/musee/mediatheque/mediatheque.php?r_texte=la%20nueve&r_Tri=1
© http://www.gastoneve.org.uk/ Droits réservés

Contexte historique
Les soldats de la 9e compagnie du Régiment de marche du Tchad, surnommée La Nueve, furent les premiers à entrer dans la capitale française au soir du 24 août 1944 avec trois chars du 501e RCC, « Montmirail », « Champaubert » et « Romilly », et des éléments du génie.

Composition du détachement de la 2e DB qui entra le 24 août 1944 dans Paris
Capitaine Dronne, commandant la 9e compagnie du 3e bataillon du Régiment de marche du Tchad.
Adjoint : lieutenant Amado Granell (ex-officier espagnol)
Chauffeur de la jeep : soldat Pirlian (arménien originaire de Constantinople)

Section de commandement :
- Aspirant Cascaye (pied-noir d'Alger, nom de guerre : «Bacave», quitte la compagnie après la libération de Paris pour aller encadrer des FFI)
- Adjudant Neyret François (sous-officier de la Coloniale)
- Sergent-chef Valero Pierre (pied-noir d'Alger)
- Sergent Pavloff

2e section de combat :
- Sous-lieutenant Elias Michel (élève à l'École nationale de la France d'outre-mer, très tôt engagé dans la Résistance, sera grièvement blessé le lendemain lors de l'attaque du central téléphonique des Archives)
- Sergent-chef Bernal Garces (de son vrai nom Bernal Martin, de Saragosse, matador sous le nom de « Larita II », évadé des prisons franquistes à la fin de la guerre d'Espagne, engagé dans la Légion étrangère, montera après guerre une entreprise de cordonnerie dans la banlieue parisienne avec son frère rescapé de Mauthausen)
- Sergent Cortes
- Sergent Llordens
- Sergent Laffitte
- Sergent Callero
- Sergent Solana
- Sergent Marty

3e section de combat :
- Adjudant-chef Campos Miguel (anarchiste d'origine canarienne interné pendant la guerre d'Espagne, installé à Oran, s'engage dans les corps francs d'Afrique, vétéran de la campagne de Tunisie, porté disparu le 14 décembre 1944 en Alsace au cours d'une patrouille)
- Sergent-chef Reiter Johann (fils d'un officier de l'armée impériale allemande qui sera exécuté par les nazis en 1934, lui même élève officier à Munich, s'engage dans la Légion étrangère, participe à la campagne du Maroc, est enlevé par des légionnaires allemands qui le ramènent dans son pays où il est interné, s'installe en 1935 en Espagne après une évasion réussie, capitaine d'une compagnie de mitrailleuses dans l'armée républicaine espagnole, puis commandant de bataillon et chef de brigade, réfugié à Oran en 1939, de nouveau interné en 1940, libéré lors du débarquement d'Alger, s'engage dans les corps-francs d'Afrique, rejoint la 2e DB, effectue les campagnes de France et d'Allemagne et la suit en Indochine)

- Sergent Blanco
- Sergent Morillas (sera tué le 12 septembre 1944 d'une rafale de mitrailleuse à Andelot)
- Sergent Gimenez
- Sergent Ramon-Etorit David (fils d'un important industriel catalan, sera tué le 14 octobre 1944 au cours d'une patrouille à Ménarmont)

501e régiment de chars de combat, 2e compagnie de combat, 2e section de combat :
- Lieutenant Michard Louis (Sherman « Montmirail », sera tué d'une balle dans la tête le 28 janvier 1945 par un sniper à Grussenheim)
- Adjudant Caron Henri (Sherman « Romilly », 29 ans, engagé volontaire en 1940, sera mortellement blessé le lendemain lors de l'attaque du central téléphonique des Archives)
- Sergent Triollet (Sherman « Champaubert »)

13e bataillon de génie, 3e compagnie de combat, 2e section de combat :
- Adjudant Cancel
- Sergent Reissier (sera tué le 28 janvier 1945 à Grussenheim)
- Sergent Cantarel
- Sergent Bringas

[Les détails sur ces hommes proviennent essentiellement des ouvrages de Raymond Dronne, *Carnets de route d'un croisé de la France libre et L'hallali de Paris à Berchtesgaden.]*

DOCUMENT 5 :
Insigne du groupe Rochambeau (musée de l'armée).

DOCUMENT 8 :
Photographie : Half-track de la 2e DB devant le 74, rue de Rivoli, le 25 août 1944.

© Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne

DE GAULLE ET LA LIBÉRATION DE PARIS

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT.E

Dès la défaite de la France, de Gaulle veut « organiser un embryon de gouvernement, rallier l'une après l'autre les terres de l'Empire, constituer une force, se faire reconnaître de la Résistance intérieure, s'imposer aux Alliés comme le représentant de la France en guerre » (Jean- Pierre Azéma, François Bédarida, 1938-1948, *Les années de tourmente*, de *Munich à Prague*, Flammarion, 1995, p 564). Il organise ainsi des forces armées qui deviennent les Forces françaises libres. Avec l'aide de René Cassin, il crée le Comité national français qui devient le Comité français de la Libération nationale (CFLN) le 3 juin 1943.

« La transformation du CFLN en Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), le 3 juin 1944, anticipe sur les évènements à venir afin d'écarter toute contestation de souveraineté de la part des Alliés. La crainte de l'AMGOT (Allied Military Government of Occupied Territories), bien que cette administration provisoire alliée soit devenue improbable, pèse encore. C'est pourquoi la venue du général de Gaulle à Bayeux le 14 juin 1944, l'accueil enthousiaste qui lui est fait par la population, l'installation du premier commissaire régional de la République (CRR) revêtent une incontestable importance politique. De Gaulle entend ainsi affirmer la continuité que la France libre a assurée ».
(*Enseigner la résistance*, Canopé éditions, p 100).

À la suite de l'accord pour l'entrée de la 2ème DB dans Paris, De Gaulle profite de la libération de la ville pour se poser en véritable chef des Français avec pour objectif de réaffirmer l'unité du pays. Le 25 août, De Gaulle entre dans Paris. Il reçoit l'acte de capitulation des mains de Leclerc à la gare Montparnasse puis passe par le ministère de la Guerre où il a exercé brièvement les fonctions de Sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre (du 6 au 16 juin 1940). Il se rend ensuite à pied à l'Hôtel de Ville où il est reçu par Georges Bidault, président du CNR (Comité National de la Résistance) et par Georges Marrane qui représente le Comité parisien de libération. C'est à la suite de cet accueil chaleureux qu'il prononce son célèbre discours de l'Hôtel de Ville au cours duquel il encense la Résistance et l'armée française.

> « Le discours débute de manière émotive : "Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, chez nous, dans Paris levé, debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains. Non! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes, nous le sentons tous, qui dépassent chacune de nos pauvres vies." Puis, le ton monte encore, dans une série d'exclamations quasi-poétiques où les noms de Paris et de la France sont scandés comme une incantation : "Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, c'est à dire de la France qui se bat, c'est à dire de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle."
> Ce discours a été filmé, et lorsqu'on voit les gestes et les expressions de visage qui accompagnent ces phrases, on dirait un grand acteur dramatique sur scène. Mais notons que, à part leur force poétique, ces phrases véhiculent aussi un message politique puissant : la libération de Paris est l'œuvre du peuple unanime, non seulement de la ville mais du pays entier. »
> (Susan Rubin Suleiman, dans DVD-ROM, *La Résistance en Île-de-France*, AERI, 2004).

Dans ce discours (retranscrit dans son intégralité à la fin de cette fiche), De Gaulle évoque « le concours de nos chers et admirables alliés » mais également les droits et les devoirs de la France : la guerre à achever et la reconstruction du pays dans l'unité nationale, les droits des citoyens, les réformes politiques et sociales à mettre en œuvre, le droit de la France à retrouver son rang international...
Si ce discours a certainement été très préparé, et qu'il ne correspond pas tout à fait à la réalité (Paris n'a pas été brisé ni martyrisé), il n'en demeure pas moins que l'émotion de De Gaulle est très perceptible. C'est un moment très fort dans son parcours. Dans le chaos ambiant, c'est une sorte de mise en scène spontanée, où chacun des présents a mesuré l'importance capitale de ce moment.

De Gaulle fait ensuite une marche triomphale le 26 août en descendant les Champs-Élysées en direction de la Concorde, l'Hôtel de Ville et Notre-Dame. Dans les rues de Paris, c'est une véritable marée humaine qui l'accompagne. La Ville de Paris est faite Compagnon de la Libération le 24 mars 1945 pour son soulèvement d'août 1944 et son incarnation d'un héroïsme collectif.

► OBJECTIF :

Cette séance vise à montrer l'usage fait par le général de Gaulle de la Libération de Paris.

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
20 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 1 :** Comprendre le trajet de De Gaulle dans Paris, la portée symbolique de chaque lieu où il se rend. **DOCUMENT 1 :** Vidéo tirée du DVD : *Libération de Paris*, chapitre 25 août 1944. À partir de 25 min 20 sec jusqu'à 31 min 08 sec (dernière partie qui fait partie du chapitre 26 août 1944). Durée de la séquence : 7 minutes. ***Activités des élèves :*** - À partir de la vidéo, trouver en quoi le parcours de De Gaulle est hautement symbolique (insister sur le trajet, les lieux visités, etc.).
35 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 2 :** Comprendre la stratégie du général de Gaulle à partir de l'extrait de son discours à l'Hôtel de Ville le 25 août 1944. **DOCUMENT 2 :** Extrait du discours de Charles de Gaulle à l'Hôtel de Ville de Paris, 25 août 1944. (La France défaite, la documentation photographique, p 60). ***Activités des élèves :*** - Présenter le discours en insistant bien sur le contexte. - À partir du discours, identifier la stratégie gaullienne de reconnaissance de l'héroïsme parisien. **ACTIVITÉ 3 :** L'officialisation de l'héroïsme de la Ville de Paris par le biais de l'ordre de la Libération. **DOCUMENT 3 :** Citation de la Ville de Paris à l'ordre de la Libération, décret du 24 mars 1945 portant attribution de la croix de la Libération. https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes/paris ***Activités des élèves :*** - Retrouver le champ lexical de l'héroïsme et du sacrifice présent dans le décret.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ :

Le général de Gaulle, André Le Troquer, Bidault, Alexandre Parodi, les généraux Leclerc et Juin descendant les Champs-Élysées. Paris, 26 août 1944. © Collection Roger-Viollet.

DOCUMENT 2
Charles de Gaulle, Discours de l'Hôtel de Ville de Paris, 25 août 1944

Transcription de l'enregistrement :
https://www.youtube.com/watch?v=PpKVtyZlSfQ

Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, qui sommes ici chez nous, dans Paris, levé, debout, pour se libérer et qui a su le faire de ses mains. Non ! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes, nous le sentons tous, qui dépassent chacune de nos pauvres vies. Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, c'est-à-dire de la France qui se bat, c'est-à-dire de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. *(Acclamations et applaudissements prolongés.)*

Eh bien ! Puisque Paris est libéré, puisque l'ennemi qui le tenait a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle. Elle y rentre sanglante, mais elle y rentre bien résolue. Elle y rentre, éclairée par d'immenses leçons, mais elle y rentre plus certaine que jamais de ses devoirs et de ses droits. Je dis d'abord de ses devoirs et je les exprimerai tous pour le moment en disant qu'il s'agit de la guerre. L'ennemi chancelle, l'ennemi n'est pas encore abattu. Il reste sur notre territoire et il ne suffira pas que nous l'ayons, avec le concours de nos chers et admirables alliés, chassé de chez nous pour que nous nous tenions pour satisfaits après ce qui s'est passé. Nous voulons sur son territoire entrer comme il se doit, en vainqueurs ! (*Acclamations et applaudissements prolongés.)*

C'est pour cela que l'avant-garde française est entrée à Paris à coups de canon. C'est pour cela que la grande armée française d'Italie a débarqué dans le Midi et remonte rapidement la vallée du Rhône. C'est pour cela que nos braves et chères forces de l'intérieur vont devenir des unités modernes. C'est pour avoir cette revanche, cette vengeance et en même temps cette justice, que nous saurons continuer de nous battre jusqu'au dernier jour, jusqu'au jour de la victoire totale et complète, la seule qui puisse nous satisfaire. Ce devoir de guerre, tous les hommes qui sont ici, tous ceux qui nous entendront en France savent bien qu'il comporte d'autres devoirs dont le principal s'appelle l'unité nationale. *(Acclamations et applaudissements prolongés.)*

La Nation n'admettrait pas dans la situation où elle se trouve que cette unité là soit rompue. La Nation sait bien qu'il lui faut convaincre pour se reconstruire et pour être grande qu'il lui faut avoir, avec elle, tous ses enfants. La Nation sait bien que ses fils et ses filles, tous ses fils, et toutes ses filles, hormis quelques malheureux traîtres qui se sont livrés à l'ennemi et ont livré les autres et qui connaissent ou connaîtront la rigueur des lois, hormis ceux-là tous les fils, toutes les filles de la France marchent et marcheront fraternellement pour les buts de la France, la main dans la main. *(Acclamations et applaudissements prolongés.)*

PARTIE FINALE
(non existante dans l'enregistrement) citée par Jean-Louis Crémieux-Brilhac :

Sources :
http://langlois.blog.lemonde.fr/2017/08/25/lallocution-du-25-aout-1944-le-texte-et-son-interpretation/#SOIR

C'est cette grande, noble discipline nationale que le gouvernement réclame de tous les citoyens. Cette grande et noble discipline nationale n'empêche pas, bien au contraire, la Nation d'avoir conscience de ses droits. Je dis ici, parce qu'il faut qu'on l'entende, qu'après ce qui s'est passé en 40, après l'abdication que vous savez, et après l'usurpation odieuse, il n'y a pas d'autre voie pratique et acceptable, pour que le peuple fasse entendre sa voix, que le suffrage universel libre de tous les Français et de toutes les Françaises, dès que les conditions dans lesquelles se trouve la nation permettront de passer la parole au peuple, c'est-à-dire au souverain. (Vifs applaudissements et bravos.)

Et les droits de la France, c'est-à-dire ses droits intérieurs, les droits qui intéressent tous ses enfants et qui par conséquent l'intéressent elle-même d'une façon vitale, nous ne voulons plus, quand nous aurons la possibilité de le faire, nous ne voulons plus que dans la Nation, aucun homme, aucune femme puisse redouter la faim, la misère, les lendemains. Nous voulons des Français et des Françaises dignes, dignes d'eux-mêmes, dignes d'elles-mêmes et dignes du pays. Nous voulons pour chacun en France des conditions d'existence qui soient à la hauteur de ce qu'un homme et une femme ont le droit de réclamer. *(Applaudissements.)*

Enfin, la France a des droits au dehors. La France est une grande nation. Elle l'a prouvé comme au temps où nous n'avions pas la mer autour de nous. Nous nous en sommes bien aperçus, mais nous voilà, nous voilà debout rassemblés, nous voilà parmi les vainqueurs. Et ce n'est pas fini. Cette grande nation-là a le droit d'être en sécurité ; elle a le droit d'exiger de n'être plus jamais envahie par l'ennemi qui l'a fait tant de fois ; elle a le droit d'être au premier rang parmi les grandes nations qui vont organiser la paix et la vie du monde ; elle a le droit de se faire entendre dans toutes les parties de la terre. Elle est une grande puissance mondiale, elle le peut, elle saura faire en sorte que les autres en tiennent compte, parce que cela est de l'intérêt suprême, je veux dire de l'intérêt de l'Humanité. *(Acclamations et applaudissements prolongés.)*

Voilà ce que nous devons faire : autour du gouvernement, la guerre, l'unité et la grandeur. Voilà notre programme. Je n'ai qu'à vous regarder pour savoir, de la manière la plus certaine, que c'est celui de tous les Français. Par conséquent, marchons. Il arrivera bien des difficultés. Il en arrivera spécialement à Paris. Ce n'est pas du jour au lendemain que nous pourrons rendre à Paris et à la France sa richesse, son aisance, ses facilités d'autrefois. Ce n'est pas aujourd'hui que nous pourrons remettre sur la figure de notre pays les traits pacifiques qui furent séculairement les siens. Nous aurons donc bien des obstacles à surmonter, bien des difficultés à vaincre. Le gouvernement fera son devoir. Toute la Nation doit exiger qu'il le fasse. Ainsi irons-nous vers des jours plus heureux. Quant à nous, qui aurons vécu les plus grandes heures de notre Histoire, nous n'avons pas à vouloir autre chose que de nous montrer, jusqu'à la fin, dignes de la France. *(Acclamations.)*

LE RÔLE DE LA VILLE DE PARIS DANS LA COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT.E

L'objectif de cette fiche est de montrer les différentes formes de la commémoration de l'insurrection parisienne d'août 1944 afin de comprendre les enjeux de cet investissement mémoriel par la Ville de Paris.

Afin de faire de la mémoire de la libération de Paris un objet d'histoire, il est utile de nous intéresser aux 70 ans de cet événement qui ont donné lieu à plusieurs réalisations municipales. Ces dernières ont pris plusieurs formes telle qu'une fresque audiovisuelle (https://www.engie.com/breves/paris-celebre-70-ans-liberation-etc/) mais aussi le lancement d'un mini-site dédié à cet événement (http://liberationparis70.paris.fr/fr/). Ces opérations viennent clore un cycle commémoratif marqué notamment par l'exposition « Paris 1940-1944. Le quotidien des Parisiens sous l'Occupation » présentée au couvent des Cordeliers en décembre 2010 (http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/dossier_exposition-aux-cordeliers).

Pour commémorer les 75 ans de la libération de Paris, la municipalité inaugurera le 25 août 2019, place Denfert-Rochereau le nouveau « musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc - musée Jean Moulin » qui s'installera alors dans ses nouveaux locaux sis dans le pavillon Ledoux de la place (http://www.museesleclercmoulin.paris.fr/). Installé à l'origine dans ses locaux de Montparnasse, le musée avait été inauguré en 1994, pour le cinquantenaire, symbolisant la mémoire de la Résistance intérieure et de la France libre comme le rappelle la présentation du musée (http://www.museesleclercmoulin.paris.fr/fr/le-musee-du-general-leclerc-et-de-la-liberation-de-paris-musee-jean-moulin) :

> « Le musée met en parallèle l'action et le parcours de ces deux hommes, le général Leclerc, figure emblématique des Forces française libres, et Jean Moulin, symbole de la Résistance intérieure. Ces deux monographies se dessinent sur la toile de l'Histoire de la France pendant la Seconde Guerre mondiale, la Résistance de juin 1940 à la Libération en 1944, le Paris allemand, le Paris résistant, le gouvernement de Vichy et les occupants. Ces deux espaces dédiés se rejoignent symboliquement dans une salle dédiée à la Libération de Paris, qui est l'aboutissement de l'action de ces hommes dont les combats respectifs ont concouru au même but. »

Le nouveau musée s'installera au-dessus du Poste de commandement des FFI parisiens commandés par le colonel Rol-Tanguy, preuve de la charge mémorielle du lieu choisi.

La base « lieux » du musée de la résistance en ligne permet de visualiser de nombreuses plaques commémoratives avec leur explicitation : http://www.museedelaresistanceenligne.org/baselieu/

Voici une présentation en ligne de la carte interactive « Île-de-France 1940-1945 » qui insiste sur le rôle des plaques commémoratives : http://www.museedelaresistanceenligne.org/liste-expo.php

> « Au hasard des rues, nous trouvons à Paris et en Île-de-France de nombreuses plaques commémoratives. Celles qui concernent l'histoire de notre région pendant la Seconde Guerre mondiale sont nombreuses (plus de 1 000 dans Paris intra-muros) et très variées.
> Les plaques commémoratives, en hommage aux victimes des combats de la Libération sont

apparues tout de suite après la Libération, dès le 25 août 1944. Elles se veulent un signe tangible pour lutter contre l'oubli. Elles pérennisent l'instant et l'endroit du souvenir, elles le sacralisent avec cette phrase presque toujours présente : "Ici est tombé...". Ces plaques commémoratives sont la rencontre inédite dans la rue d'un passé intime et de notre histoire commune. Elles viennent nous rappeler un événement historique important, et en même temps elles sont pour certains un lieu de recueillement sacré car l'être aimé est tombé sous le feu de l'ennemi dans cette rue, devant cet immeuble... Si on prend le temps de les observer de près et de les comparer, on est étonné de constater qu'elles offrent chacune un aspect personnel et singulier. Elles sont toutes différentes dans leur format, le caractère des lettres, la décoration, la couleur, le texte...

« Aujourd'hui, la plupart des habitants de Paris ont oublié que les rues dans lesquelles ils marchent chaque jour ont été le théâtre de violents affrontements au moment de la Libération. Pour certains, ces discrètes stèles restent un symbole important du combat pour la liberté. Ces plaques sont notre histoire à tous, l'histoire de notre ville, de notre pays, elles sont visibles par tous, Parisiens ou touristes. Elles composent notre mémoire collective. »
(Philippe Castetbon dans DVD-ROM, *La Résistance en Île-de-France*, AERI, 2004). »

Comme le rappelle un membre du cabinet de l'Adjointe à la Maire chargée de toutes les questions relatives à la mémoire dans les lignes ci-dessous, c'est donc dans l'optique de célébrer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour défendre les valeurs de la République que la Ville de Paris développe une politique mémorielle volontariste depuis plusieurs années. La pose de plaques commémoratives, des dénominations de rues, de jardins ou d'équipements municipaux, l'organisation chaque 25 août d'évènements pour célébrer la libération de Paris, mais également de conférences-débats sur le sujet, sont autant d'éléments saillants de cette politique mémorielle. Également privilégié, le volet éditorial confirme la volonté de l'équipe municipale de transmettre cette mémoire au plus grand nombre, spécialistes comme jeune public. En témoignent les publications du Comité d'Histoire de la Ville de Paris et les mallettes pédagogiques distribuées gratuitement aux élèves parisiens depuis plusieurs années. Un autre membre du cabinet de l'Adjointe à la Maire chargée de la mémoire affirme :

« On ne veut pas faire de la transmission de la mémoire quelque chose de réservé aux initiés. Il faut que tout le monde, quel que soit son niveau de connaissance sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ou la libération de Paris, soit capable de trouver ce qu'il a envie de trouver dans ce qu'on propose ».

Par ces actions, Catherine Vieu-Charier, l'Adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à la mémoire et au monde combattant, affirme son ambition de permettre à chaque Parisienne et à chaque Parisien, toutes générations confondues, de connaître et de s'approprier l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération.
En ce sens, la production d'outils pour les élèves et pour les enseignants constitue un enjeu d'envergure pour l'équipe municipale. En proposant aux élèves des 1er et 2nd degrés d'approfondir l'histoire de la libération de leur ville, l'objectif est de transformer les enfants en acteurs de cette transmission en les incitant à partager en famille, avec leurs parents, cette histoire, leur histoire. Cette notion de partage est au cœur du projet pédagogique de la Ville de Paris, tout comme elle doit l'être dans le projet de « faire société » de tout Parisien. C'est en participant à des parcours pédagogiques collectifs, menés en classe entière, tels ceux proposés par la Ligue de l'enseignement de Paris, que les enfants vont ensemble pouvoir aiguiser leur curiosité personnelle, leur esprit critique, mais surtout, construire leur citoyenneté. En leur inculquant les valeurs issues de l'histoire de Paris et de l'histoire de France, les édiles aspirent à transmettre aux jeunes Parisiens suffisamment de repères pour mieux comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ORGANISATION	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
15 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 1 :** Paris, Compagnon de la Libération. **DOCUMENT 1 :** La fiche de Paris, Compagnon de la Libération : https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes/paris Film de la remise de la croix de la Libération à la commune de Paris : http://www.museedelaresistanceenligne.org/media.php?media=5887 ***Activités des élèves :*** Lire la fiche de la commune de Paris, décorée Compagnon de la Libération le 2 avril 1945 et visionner le film du 2 avril 1945 représentant cet événement. - D'après ces deux documents, pour quelles raisons le général de Gaulle a-t-il choisi de décorer la Ville de Paris de la croix de la Libération en 1945 ?
15 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 2 :** Un pacte d'amitié et de préservation de la mémoire entre les communes décorées de la croix de la Libération. **DOCUMENT 2 :** Pacte d'amitié entre les villes Compagnon de la Libération du 3 décembre 1981. Consultable en ligne : https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes **DOCUMENT 3 :** Extrait du décret n° 2012-1253 du 14 novembre 2012 relatif au Conseil national des communes « Compagnon de la libération ». https://www.ordredelaliberation.fr/fr/ordre-de-la-liberation/textes-officiels/decret-n-2012-1253-du-14-novembre-2012-relatif-au-conseil-national-des-communes-_-compagnon-de-la-liberation-_ ***Activités des élèves :*** - Alors qu'au début de l'année 2019, il ne reste que quatre Compagnons de la Libération encore vivants, expliquer en vous appuyant sur le pacte d'amitié, le rôle de la Ville de Paris dans la perpétuation de la mémoire de la Résistance ? - Montrer comment se prépare la transmission de cette mémoire après la disparition des derniers témoins en utilisant le décret du 14 novembre 2012.
25 MINUTES **CAHIER** **Travail individuel** **Salle munie d'un vidéoprojecteur**	**ACTIVITÉ 3 :** Un musée inscrit dans un parcours mémoriel : le nouveau musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin (place Denfert-Rochereau). **DOCUMENT 4 :** Consulter le site du futur musée et notamment la présentation du projet en lien avec le déménagement en cours : https://chantiermuseeliberation.paris.fr/presentation-du-projet **DOCUMENT 5 :** Compléter par la page concernant l'histoire des pavillons Ledoux : https://chantiermuseeliberation.paris.fr/lhistoire-des-pavillons **DOCUMENT 6 :** Consulter dans l'onglet « parcours » du site « Libérez Paris 2014 », le parcours lié à l'entrée de la 2e Division blindée dans Paris : http://liberationparis70.paris.fr/IMG/pdf/parcours_porte_d_orleans_-_gare_montparnasse.pdf ***Activités des élèves :*** - À partir de ces différentes ressources numériques, justifier la phrase suivante : « Le site d'implantation du futur musée de la Libération de Paris est un véritable lieu de mémoire de l'insurrection parisienne d'août 1944. »

DOCUMENT 1
La fiche de Paris, Compagnon de la Libération :
https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes/paris

Paris, Compagnon de la Libération par décret du 24 mars 1945

Citation

« Capitale fidèle à elle-même et à la France, a manifesté, sous l'occupation et l'oppression ennemies, et en dépit des voix d'abandon et de trahison, sa résolution inébranlable de combattre et de vaincre. Par son courage en présence de l'envahisseur et par l'énergie indomptable avec laquelle elle supporta les plus cruelles épreuves, a mérité de rester l'exemple pour la Nation tout entière. Le 19 août, conjuguant ses efforts avec ceux des armées alliées et françaises, s'est dressée pour chasser l'ennemi par une série de glorieux combats commencés au coeur de la Cité et rapidement étendus en tous les points de la ville. Malgré de lourdes pertes subies par les Forces Françaises de l'Intérieur levées dans son sein, s'est libérée par son propre effort puis, unie à l'avant-garde de l'Armée française venue à son secours, a, le 25 août, réduit l'Allemand dans ses derniers retranchements et l'a fait capituler. »

DOCUMENT 2
Pacte d'amitié entre les villes Compagnon de la Libération du 3 décembre 1981.
Consultable en ligne : https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes

L'ordonnance n° 7 créant l'ordre de la Libération précise que celui-ci est « destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire ». Ainsi, le général de Gaulle attribuera, au titre des collectivités civiles, la croix de la Libération à 5 communes françaises :

- Nantes
- Grenoble
- Paris
- Vassieux-en-vercors
- Île de Sein

La première ville ayant reçu la croix de la Libération est donc Nantes, dès le 11 novembre 1941, puis Grenoble le 4 mai 1944. S'ajouteront, par la suite, le 24 mars 1945, Paris, dont la citation porte : "Capitale fidèle à elle-même et à la France", le village de Vassieux-en-Vercors, le 4 août 1945 dont 72 de ses habitants furent massacrés et la totalité de ses maisons brûlées, par un ennemi sans pitié. Et enfin, le 1er janvier 1946, l'Île de Sein dont, en juin 1940, la quasi-totalité des hommes en âge de combattre choisit de partir rejoindre les Forces Françaises Libres en Angleterre.

LE PACTE D'AMITIÉ ENTRE LES VILLES COMPAGNON DE LA LIBERATION
Les cinq communes ont décidé, sur l'initiative du général Jean Simon, chancelier de l'Ordre, de se lier par un pacte d'amitié, destiné à assurer la pérennité de l'Ordre et à susciter des liens particuliers entre leurs collectivités respectives. Ce pacte a été ratifié le 3 décembre 1981, par Jacques Chirac, Maire de Paris, Hubert Dubedout, Maire de Grenoble, Alain Chenard, Maire de Nantes, Alain Le Roy, Maire de l'Île de Sein, Jacques Roux, Maire de Vassieux-en-Vercors.
Conscientes de leur responsabilité à l'égard des valeurs de la Résistance portées par l'ordre de la Libération, auquel elles appartiennent, les communes ont également voté solennellement au sein de leur conseil municipal respectif l'adoption d'un serment dont voici le texte :
Alors que le monde s'enfonçait dans une tragédie profonde, nos cinq communes ont fait le choix de la Résistance.
Parce qu'elles ont su porter leur courage jusqu'aux limites du sacrifice, parce que, fidèles à la devise de l'Ordre, elles ont « en servant la patrie », « apporté la victoire », nos cinq communes ont été élevées par le général de Gaulle à la dignité de Communes Compagnon de la Libération.

Comme le disait André Malraux, il appartient aux Compagnons de « représenter tous ceux qui, le cas échéant, n'avaient pas été moins courageux qu'eux ». Aussi les communes Compagnon symbolisent-elles toutes les villes qui ont su opposer à l'occupant une détermination sans faille, de même que les Unités Militaires Compagnon de la Libération représentent toutes celles qui ont participé avec elles à la libération de la France. Nous mesurons cet honneur et en assumons les responsabilités.
Il nous appartient d'abord d'écouter les derniers Compagnons qui, pendant tant d'années, ont su faire vivre la mémoire, les traditions et les valeurs de l'Ordre de la Libération.
De ces valeurs éminentes, nos communes sont à présent devenues les garantes.
C'est pour la liberté que tant de femmes et d'hommes sont tombés sous les coups de la barbarie.
C'est pour l'égalité que, le 15 mars 1944, le Conseil de la Résistance a établi un programme dont il nous revient de défendre l'esprit de justice.
Dans la longue nuit de l'Occupation ou sur tous les champs de bataille, c'est la fraternité qui a sauvé les Compagnons au-delà des partis, des religions, des origines et des divisions.
Pour toutes ces raisons, nos communes font ici le serment solennel de conserver le souvenir et l'héritage de ceux qui se sont battus pour que triomphent les valeurs de la Résistance, qui sont aussi celles de la République.
Enfin, les cinq communes ont également décidé de créer une « association des cinq communes Compagnon de la Libération », présidée à tour de rôle par chacun d'entre eux, ayant pour objet d' « assurer la pérennité des traditions de l'Ordre de la Libération et conserver la mémoire des Compagnons disparus ; d'organiser le 18 juin et le 9 novembre de chaque année des cérémonies commémoratives de l'appel historique et de la mort du général de Gaulle ; veiller sur le Musée et les archives de l'Ordre de la Libération en leur lieu ».
Depuis le 16 novembre 2012, ces cinq communes jouent un rôle prépondérant dans la pérennité de l'ordre de la Libération, grâce à l'instauration, prévue par la loi du 26 mai 1999, du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération ».

DOCUMENT 3 :
Décret n° 2012-1253 du 14 novembre 2012 relatif au Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » (extraits)

Chapitre Ier :
Dispositions générales
ARTICLE 1
Le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » a son siège à Paris, en l'Hôtel national des Invalides.

Chapitre II :
Le conseil d'administration
ARTICLE 3
L'ordre dans lequel la présidence conjointe du conseil d'administration de l'établissement est assurée, dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi du 26 mai 1999 susvisée, par l'un des maires des communes titulaires de la Croix de la Libération, est le suivant :

a) Nantes ;
b) Grenoble ;
c) Paris ;
d) Vassieux-en-Vercors ;
e) Île de Sein.

Chapitre V :
Le musée de l'ordre de la Libération
ARTICLE 10
Le musée de l'ordre de la Libération est un service de l'établissement public.
Il contribue à la connaissance des actions héroïques des Compagnons de la Libération et de l'histoire de l'ordre de la Libération.
Il assure la conservation, la présentation au public, l'étude et la mise en valeur des biens culturels dont l'établissement public est le propriétaire ou le dépositaire.

Chapitre VI :
Dispositions diverses et transitoires
ARTICLE 15
La personne morale « ordre de la Libération » est dissoute.
Le compte financier de la personne morale pour l'exercice 2012 est établi par l'agent comptable en fonction à la date de sa dissolution. Il est arrêté par le conseil d'administration de l'établissement public du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » et rendu exécutoire dans les conditions fixées à l'article 5.
Le boni de liquidation est attribué au Conseil national des communes « Compagnon de la Libération », auquel sont également transférés les autres biens de la personne morale.

ARTICLE 16
Les biens mobiliers appartenant à l'État conservés par l'ordre de la Libération autres que les biens culturels mentionnés à l'article 10 sont transférés au Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » en toute propriété et à titre gratuit. Le transfert des biens est constaté par des conventions passées entre le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » et l'État.
Le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » reçoit en dépôt les biens culturels appartenant à l'État conservés dans les collections du musée de l'ordre de la Libération.
Les immeubles appartenant à l'État et nécessaires à l'exercice des missions du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » sont mis à sa disposition à titre gratuit par une convention d'utilisation conclue dans les conditions prévues aux articles R. 2313-1 à R. 2313-5 et R. 4121-2 du code général de la propriété des personnes publiques.

DOCUMENT 4 :
Site du futur musée, présentation du projet en lien avec le déménagement en cours :
https://chantiermuseeliberation.paris.fr/presentation-du-projet

Le musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin ferme ses portes au public pour préparer son déménagement dans les pavillons Ledoux entièrement rénovés de la place Denfert-Rochereau.

De Montparnasse à Denfert
En 2015 la ville de Paris décide de déménager le musée, créé en 1994 au-dessus de la gare Montparnasse. Il trouvera place dans un site patrimonial, plus accessible et plus visible, qui fait écho à l'histoire de la période. Jean Moulin a logé à proximité. Pendant la libération de Paris, le colonel Rol-Tanguy, chef régional des FFI d'Île-de-France, y a installé en sous-sol son poste de commandement avant que le général Leclerc ne traverse la place en entrant dans la capitale, le 25 août 1944.

L'opération consiste à restaurer les deux pavillons patrimoniaux conçus par l'architecte Claude-Nicolas Ledoux en 1787, et à réhabiliter la construction contemporaine adossée au pavillon ouest, afin de créer les espaces du nouveau musée : espaces d'exposition des collections permanentes et des expositions temporaires, espaces techniques et administratifs.
La présentation des collections intégrera les nouvelles évolutions muséographiques, notamment en matière de scénographie, de médiation et de développement du numérique.

L'inauguration du nouveau musée est prévue à l'occasion du 75e anniversaire de la libération de Paris, le 25 août 2019.

DOCUMENT 5
Page concernant l'histoire des pavillons Ledoux : https://chantiermuseeliberation.paris.fr/lhistoire-des-pavillons

L'histoire des pavillons
Les pavillons de la place Denfert-Rochereau ont été construits en 1787 par l'architecte Claude-Nicolas Ledoux. Ce sont les vestiges du mur des fermiers généraux qui encerclait Paris. Jalonnée de portes, qui hébergeaient des agents, cette enceinte permettait de percevoir l'Octroi, l'impôt sur l'entrée des marchandises dans Paris.

L'Octroi et les barrières du XVIII^{e}
Nombreuses sont les portes conçues par l'architecte Claude-Nicolas Ledoux autour de Paris (Belleville, Montreuil, Enfer, Montmartre, Charenton, Ménilmontant, Reuilly, École militaire…) entre 1784 et 1790. Malgré leur diversité de plans, ces édifices ont en commun d'avoir été réalisés dans un style néoclassique très marqué utilisant largement des colonnes, simples, doubles ou crénelées, des frontons et arcades. Cependant fortement critiqué pour son coût, ce projet de « propylées » parisiennes n'a pas été totalement terminé et certaines portes n'ont jamais été achevées.

La barrière D'enfer
La barrière dite d'Enfer, est située sur l'actuelle place Denfert-Rochereau.
Construite sur un plan double, les pavillons Est et Ouest qui la constituent se font face, renforçant l'effet d'une entrée grandiose dans Paris. Leurs colonnes crénelées sont surmontées de frises sculptées d'un cortège d'allégories féminines. Le centre de la chaussée est occupé par une barrière qui ferme l'entrée de la ville.

Les pavillons sont destinés à héberger les services administratifs de l'Octroi. Lorsque la capitale s'étend, un bâtiment en « U » est adjoint. Les services de l'inspection des carrières et le Laboratoire d'essai des matériaux sont installés dans les bâtiments.

La Seconde Guerre mondiale
Les pouvoirs publics redoutent, dès les années 1930, les bombardements toxiques sur la capitale.
Ils installent des abris de défense passive. Sous le pavillon Ouest, un aménagement spécifique permet d'accueillir des services publics pour assurer le fonctionnement de l'administration parisienne en cas de bombardement. Il ne sera pas utilisé à cette fin, mais du 20 au 28 août 1944, abritera le colonel Rol, commandant régional des FFI et son État-major.

C'est pour cette raison que les pavillons sont choisis comme nouvelle destination du musée.

Les outils de cette mallette pédagogique ont été élaborés sous la direction de M. David Brée, directeur du service Éducation Culture de la Ligue de l'enseignement – Fédération de Paris, et la coordination de Mme Myriam Bacha, responsable des actions éducatives scolaires.

Nous tenons à remercier Mme Sylvie Zaidman, Directrice du musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin, ainsi que M. Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'ordre de la Libération, qui nous ont apporté leurs précieux conseils tout au long de ce projet.

Pour le soutien qu'ils nous ont aimablement apporté dans le cadre de nos recherches documentaires, nous remercions également les équipes du musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne, Mme Valérie Lesauvage et Mme Ophélie Strauss de la Parisienne de photographie - Agence Roger-Viollet ainsi que M. Stéphane Rouelle du Comité d'Histoire de la Ville de Paris.

Conception graphique : Planète Graphique - Illustration de couverture : Olivier Perret dit «Péro» - Ne pas jeter sur la voie publique.

Livret gratuit, ne peut être vendu.

FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
167, boulevard de La Villette - 75010 Paris